



**UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)**



**FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES
(FLASH)**

**ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE
« ESPACE, CULTURES ET DEVELOPPEMENT »
(EDP)**

MEMOIRE DE DEA

SUJET DE RECHERCHE

**L'EDUCATION MUSICALE CHEZ PLATON :
CLAIRVOYANCE OU CAUTION AU TOTALITARISME ?**

Présenté par:

Ayouba LAWANI

Sous la direction de :

Paulin HOUNSOUNON-TOLIN

Maître de Conférences

Année académique : 2012-2013

À

*Alassane, dont le soutien a toujours
été un roc de stabilité pour moi.*

REMERCIEMENTS

Je n'aurais pu réaliser cette étude sans le soutien exceptionnel de certains gens.

Je dois commencer par mon directeur de recherche, M. Paulin HOUNSSOUNON-TOLIN. C'est lui qui a été mon soutien de tous les instants dans la tâche, combien difficile mais toujours exaltante, de mener une recherche à son terme. A chaque étape de ce travail, il s'est montré perspicace, méticuleux et a toujours fait preuve d'un enthousiasme inébranlable. Il a souvent compris avant moi ce que j'essayais de réaliser et m'a doucement mais fermement remis sur les bons chemins chaque fois que je m'en écartais ou glissais dans les clichés passe-partout. Je lui en suis profondément reconnaissant.

Je dois aussi des remerciements très particuliers à tous ceux et à toutes celles qui m'ont assisté de leur dévouement, de leurs conseils ou de leurs lumières en des heures pour moi difficiles. Ils sont trop nombreux pour que je les énumère tous. Qu'ils veuillent bien trouver ici l'expression de ma reconnaissance.

SOMMAIRE

DEDICACE	
REMERCIEMENTS	2
SOMMAIRE	3
INTRODUCTION	5
CHAPITRE PREMIER : HOMERE COMME BASE DE LA THEORIE	8
PLATONICIENNE DE L'EDUCATION MUSICALE	8
1-1-Clarifications préliminaires	8
1-2- De la construction de la cité juste.....	13
CHAPITRE DEUXIEME : ART MUSICAL ET POLICE D'ETAT.....	16
2-1- De la justice à la musique.....	16
2-2- Les cadres généraux de la musique chez Platon.....	21
CHAPITRE TROISIEME : SUR L'IDENTITE REELLE DE L'EDUCATION.....	32
MUSICALE DE PLATON.....	32
3-1- L'éducation musicale chez Platon clairvoyance ou ineptie politique ?	32
3-2- Au-delà des antinomies de la Raison	47
CONCLUSION	50
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.	55

Résumé

Cette étude s'interroge sur les conditions dans lesquelles la liberté de penser pourrait s'accorder avec les exigences d'un peuple libre. Elle ressasse d'abord les difficultés et les dangers inhérents à une politique de la culture dont les seuls violateurs seraient les amis des sciences et des arts puis montre la contradiction interne qui structure la tension entre l'aspiration à la liberté individuelle en matière de production d'œuvre de l'esprit et la réalisation d'une paix civile-paix qui, rationnellement ne peut se fonder que sur la défense de l'intérêt général justifiant qu'on lui sacrifie les intérêts particuliers et par là même qu'on s'autorise aussi au nom d'un savoir universel à restreindre les libertés, même celle qui conditionne l'accès à la culture.

Mots clés : éducation musicale - liberté-totalitarisme - antinomie de la raison.

Abstract

This study wonders about the conditions under which freedom of think could agree with the requirements of free people. She re-sifts initially the difficulties and the dangers inherent in a policy culture, whose only transgressors would be the friends of sciences and arts then watch contradiction intern who structures the tension between the individual aspiration of freedom as regards productions of work of the spirit and the realization of a civil peace-peace which, rationally can be based only on the defense of the general interest justifying the sacrifices of private interests to her and consequently which could also authorize in the name of a universal knowledge, to restrict freedoms, even that which conditions the access to the culture.

Keywords: musical education -freedom-totalitarism – antinomy of reason.

INTRODUCTION

Accéder à une compréhension objective de la théorie platonicienne de la musique exige de s'attacher à certaines attitudes. La première est de savoir que la culture et l'éducation grecques étaient plus artistiques que scientifiques, et leur art, musical, avant d'être littéraire¹. Notre érudition et notre enseignement accordent à leur musique moins d'attention qu'à leur philosophie, qu'à leurs mathématiques. Et pourtant, ils étaient, se voulaient d'abord des musiciens. La seconde est que Platon n'a pas élaboré un programme original en matière d'éducation musicale; il n'a fait que des remaniements, des insertions et des raccords au tableau de l'ancienne éducation représentée par les classiques : Homère et Hésiode. L'action profonde de Platon a consisté si on peut ainsi dire, à épurer de façon distincte l'éducation du bon vieux temps de toute fioriture afin qu'elle satisfasse tout à la fois les exigences de la pensée scientifique et ce que l'état réel de la civilisation grecque de son temps pouvait autoriser; en même temps, et par contre coup, Platon s'est trouvé l'instaurateur d'une nouvelle éducation musicale². Cela peut paraître étrange mais ce n'est pas nouveau : l'histoire est coutumière de tels relais : ce qui était une survivance du passé révolu peut se trouver être en même temps, un terreau du présent et un jalon vers l'avenir.

Le plus souvent, les écrits sur la théorie platonicienne de la musique excellent dans l'art d'en décrire les travers et ils sont assurés de succès quand ils

¹ Lire à ce sujet Platon dans *Les lois* in œuvre complète, trad. Léon Robin, Paris, Gallimard, Tome II, 1950, p 647.

² Nous vous prions instantanément de garder constamment présent à l'esprit cet avertissement, sous peine de mal comprendre ce que nous avons à dire sur ce sujet délicat. Platon n'a jamais consacré un traité à la musique et nulle part dans ses ouvrages il n'a exposé à proprement parler sa théorie de la musique. Nous insistons encore, car c'est un fait essentiel à saisir : l'éducation musicale chez Platon, c'est une analyse et une critique sans appel des poésies d'Homère, d'Hésiode et autres. Au moment même d'en entreprendre l'étude, il fait dire à Socrate qu'il serait difficile de découvrir une meilleure institution éducative que celle qu'ont adoptée les Anciens (Homère...). Et, puisque cette éducation peut rendre l'être humain capable d'accéder un jour à la science véritable, en développant harmonieusement l'esprit et parallèlement, l'oriente par avance vers cette acquisition et l'y prédispose en l'imprégnant d'habitudes salutaires ; Platon estime qu'elle doit être sévèrement policée afin qu'elle se ne détourne de sa vocation originelle. Si donc, la théorie platonicienne de la musique, c'est en partie l'éducation homérique censurée, il serait maladroit et profondément insensé de vouloir comprendre rationnellement sa conception de la musique, sans chercher à savoir ce que représente Homère aux yeux des Grecs.

accusent Platon de toujours vouloir rester fidèle aux vieilles traditions et de faire prévaloir chaque fois l'ambition moralisatrice dans tout son effort d'éducateur³. D'autres étalent dans un inimitable jargon la différence entre un usage public et un usage privé de la raison pour fustiger sa censure de l'art musicale⁴. Pour décrier la police inhérente à l'esquisse platonicienne d'une politique de la culture, certains, après un long exposé de théologie, finissent par conclure que la liberté d'esprit peut être accordée aux citoyens, sans danger pour la paix de l'Etat⁵. D'autres encore attribuent de manière assez tranchée, aux réformateurs de mode de pensée, le nom de totalitaire, appelant par là même à combattre urgemment cette injonction capitularde⁶. De telles entreprises nous paraissent souffrir de beaucoup d'infirmités car pour nous, une analyse de l'identité du projet platonicien de l'éducation musicale, qui aboutit à une forme de compromis n'offre qu'une satisfaction médiocre.

Pour nous, s'interroger sur l'éducation musicale chez Platon, c'est d'abord chercher à déterminer les critères selon lesquels l'on peut fixer des bornes à la liberté de penser car Platon a expurgé la littérature classique et proscrit un certain nombre de discours parce que pour lui, ils ne sont qu'un tissu d'opinion sans vérité et n'expriment pas l'idée vraie; ensuite c'est déterminer la part exacte de liberté qui peut être accordée au citoyen en matière de production d'œuvre artistique puisque Platon évoque la conservation de l'Etat à l'appui de sa politique éducative. En un mot, c'est réaliser qu'il existe une tension interne qui structure l'aspiration à la liberté individuelle et le souci de conservation de la stabilité et de sécurité de l'Etat.

³ Henri-Irénée MARROU dans son *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité* accuse Platon de vouloir maintenir au prix d'une réglementation sévère, l'enseignement artistique dans la voie tracée par les classiques, à l'abri des innovations et des tendances dissolvantes de la musique « moderne », qu'il suspecte de véhiculer une certaine mollesse, une certaine anarchie et un relâchement moral.

⁴ Allusion faite ici à Emmanuel Kant dans sa *Réponse à la question: Qu'est-ce que les lumières ?*, in *Vers La paix perpétuelle-Que signifie s'orienter dans la pensée ?-Qu'est-ce que les lumières?*, trad. Jean-François POIRIER et Françoise PROUST, Paris, GF Flammarion, 1991, PP 43-51.

⁵ Nous nous référons ici au *Traité théologico-politique* de Spinoza. Dans ce traité, il montre que dans un Etat libre il est loisible à chacun de penser ce qu'il veut et de dire ce qu'il pense.

⁶ Il s'agit ici de Karl Popper. Pour lui, il est imprudent d'invoquer l'intérêt de l'Etat à l'appui de mesures pouvant compromettre la plus précieuse de toutes les libertés : la liberté intellectuelle. Il voit donc dans le projet platonicien d'une éducation musicale, une porte ouverte au totalitarisme. Ces idées sont exposées dans son ouvrage : *La société ouverte et ses ennemis*.

Que dire alors de l'éducation musicale chez Platon? Serait-elle une clairvoyance ou une caution au totalitarisme? Pour traiter de cette question, nous avons formulé deux hypothèses de départ. La première est : pour résoudre le problème de la liberté de penser, nous devons considérer le problème ainsi que sa résolution comme une véritable antinomie de la Raison. La seconde est : la difficulté que nous avons à résoudre le problème de la limitation des libertés d'esprit, réside dans le fait que nous ignorons que la démocratie elle-même porte des relents de totalitarisme.

Pour y parvenir, nous adopterons la méthode d'analyse directe; c'est-à-dire que nous procéderons à une analyse réflexive des différentes théories sur la question. Le procédé analytique sera une charpente architecturale à trois pieds, chaque pied correspondant à un chapitre. Dans le premier, nous engagerons un effort de réflexion pour faire ressortir les bases de l'éducation grecque et montrer qu'avec Platon, cette éducation souffrait de beaucoup d'infirmités morales, d'où la nécessité de la repenser afin de réaliser une cité juste. Dans le chapitre second, nous montrerons que la cité juste ne peut advenir que quand ses citoyens seront éduqués musicalement. De là, nous montrerons que, si la musique est capable d'un si grand bien, elle doit être sérieusement règlementée afin d'éviter que les enfants soient mal éduqués. Dans le dernier chapitre, nous ne nous ferons pas disciple passif et docile de Platon, nous éclaterons sa conception sous le coup de certaines évidences qu'il n'a pas su constater donnant de celle-ci une image partagée entre clairvoyance et véritable antinomie de la Raison. Puis nous terminerons cette recherche par une conclusion.

Aujourd'hui le problème de la limitation de la liberté de penser s'agite à nos yeux dans tout son désordre, son exagération, son trouble. Le philosophe doit pouvoir appeler le politique à briser ce fait qui tient le genre humain en dehors de toute nouvelle lumière, et lui indiquer franchement combien cette entreprise dangereuse le met en danger.

CHAPITRE PREMIER : HOMERE COMME BASE DE LA THEORIE PLATONICIENNE DE L'EDUCATION MUSICALE

1-1-Clarifications préliminaires

On ne sait ce dont on parle que lorsque l'on a clairement délimité le champ auquel s'applique le sujet qui vous occupe. Cette attitude, fort propre aux esprits qui n'ont pas l'acuité qu'il faut pour saisir promptement les choses, permet de dissiper un tant soit peu le halo de malentendus qui pourrait autoriser toutes les interprétations et justifier tous les abus. Qu'il nous soit permis donc, de rappeler ce qui fut le point de départ de l'éducation musicale chez Platon. Pour lui, il n'y a pas meilleure institution ou technique éducative que « *celle qui a été inventée au cours des âges* »⁷, c'est dire donc que le philosophe grec n'a pas pour autant innové, il n'a fait que tirer et remettre au goût du jour celle de ses prédécesseurs notamment Homère et Hésiode mais qu'il ait placé :

*« A la base de son système pédagogique, l'éducation grecque traditionnelle est un fait qui a eu une importance considérable pour le développement de la tradition classique, dont elle a renforcé la continuité et l'homogénéité »*⁸

Ces penseurs ont tellement informé et formé l'intelligence, la pensée et la sensibilité des Grecs qu'il serait déraisonnable de chercher à comprendre objectivement la théorie platonicienne de la musique, sans les relire ou tout au moins sans restituer les cadres généraux de l'éducation antique archaïque.

1-1-1- Homère et l'éducation grecque archaïque

La civilisation grecque a toujours été identifiée avec l'épanouissement du classicisme athénien du V^e siècle av. J-C. Or il y eut un mouvement antérieur,

⁷ Platon, *La République*, trad. George Leroux, Paris, GF Flammarion, 2002, p150.

⁸ Henri-Irénée MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris, Seuil, 1948, p 114.

celui que Claude MOSSE appelle par commodité archaïque, et qui était non seulement comme une sorte de prélude au miracle grec mais aussi

« le creuset où s'étaient fondus les éléments qui allaient présider à la naissance de cette civilisation classique »⁹.

Dans toute recherche sérieuse, le point de départ ne peut être que le plus ancien témoignage sur la question. C'est d'Homère que nous partirons donc, car c'est avec lui que commence l'ininterrompue tradition de la culture grecque: son témoignage est le plus ancien document que nous puissions utilement interroger sur l'éducation archaïque¹⁰. Le rôle de premier plan joué par Homère dans l'éducation des classiques nous invite, d'autre part, à déterminer avec précision ce que l'éducation pouvait déjà représenter pour lui. C'est lui qui a transmis des chaînes de pensées et des systèmes de valeurs qui ont subsisté et ont servi à informer les différentes expressions de la pensée grecque. Homère est donc aux yeux des Grecs, l'autorité par excellence en matière de science et de la conduite morale. Il est l'incarnation et l'interprète de tout ce qu'on pourrait appeler "sagesse humaine et divine". En un mot, il était un maître à penser et un maître à vivre, pour reprendre les termes de Flacelière. Il semblerait même que c'est dans ces poèmes que le petit enfant apprend à lire en déchiffrant des listes de noms où se suivaient les héros d'Homère et quand il s'agissait de ses premières leçons d'écriture on l'amenait à copier des phrases du genre : « *Homère n'est pas un homme, c'est un dieu* » ; dès les premiers textes suivis, ce sont les vers du poète divin qu'il gardera et plus tard, seront l'objet de commentaire chez le

⁹ Claude MOSSE, *La Grèce archaïque d'Homère à Eschyle*, Paris, Seuil, 1984, p7.

¹⁰ Lire à cet effet, *La Grèce archaïque d'Homère à Eschyle* de Claude MOSSE, *L'amour en Grèce* de Robert FLACELIERE, *Histoire de la pensée*, tome I de Jacques CHEVALIER et surtout l'excellent chapitre consacré à Homère par Henri-Irénée MARROU, dans son *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*. Notre souci ici, c'est de capter la théorie platonicienne de la musique à sa source, d'en saisir les premières manifestations, de discerner le sens de ses cadres, de ses outils, de ses formes où elle a cherché d'abord à s'exprimer. C'est en procédant ainsi que nous pourrons suivre sa théorie dans ses remaniements, la rendre sa destinée véritable et restituer à sa pensée son objet, sa destination et son sens. C'est en fait, une reprise de l'élan originel pour déterminer la pensée créatrice, et celle qui en participe, Homère pour la première et Platon pour la seconde.

grammatiste. L'ombre du poète était si immense, si gigantesque qu'il embrassait toute la personnalité du Grec :

« Dès l'âge le plus tendre, l'esprit naïf de l'enfant qui fait ses premières études reçoit Homère pour nourrice ; c'est tout juste si, dès le maillot on ne fait pas sucer à nos âmes le lait de ses vers. Nous grandissons, et il est toujours auprès de nous ; peu à peu nous devenons des hommes, et il reste le compagnon de notre jeunesse. C'est dans notre âge mûr qu'il prend tout son sens; jamais jusqu'à la vieillesse il ne nous inspire la moindre satiété ; dès que nous avons fini de le relire, nous brûlons de le reprendre à son début. On peut presque dire que son commerce ne prend fin qu'avec la vie »¹¹.

Les Grecs scrutaient inlassablement *l'Iliade* et *l'Odyssée*, pour déterminer les lois de la religion, les savoirs en physique, en astronomie et même en stratégie et en savoir-vivre; il est au sens plein du terme, le meilleur théologien et le meilleur moraliste. Il était vraiment l'éducateur de la Grèce (aucun philosophe digne de ce nom n'a osé lui contester ce titre).

Mais Homère n'était pas le seul poète étudié dans les écoles ; il y avait aussi les textes d'Hésiode (*Orphée*), qui étaient parfois sollicités dans l'école primaire. Nous voyons donc que l'idéal moral et religieux de la conscience hellénistique fut complété par Hésiode et même par quelques autres classiques, mais il n'en demeure pas moins vrai qu'Homère fut l'instrument fondamental de toute la formation pédagogique classique et que sur ce point, toutes les tentatives visant à ruiner toute admiration pour son art et ébranler son influence n'ont fait qu'augmenter sa fascination et maintenu actif son idéal éthique.

¹¹ Héraclite cité par, Robert FLACELIERE, dans : *L'amour en Grèce*, Paris, Hachette, 1960, p5. L'auteur cité par Robert ici, est un rhéteur de l'époque d'Auguste et non Héraclite d'Ephèse qui disait même qu'Homère méritait d'être chassé des jeux publics et d'être battu de verge.

1-1-2-Les genres mineurs en éducation grecque traditionnelle.

Il y eut après ceux cités précédemment, d'autres poètes lyriques qui, comme à l'époque archaïque ont joué un rôle prépondérant dans l'éducation : Alcman, Alcée, Sapho et même Pindare étaient étudiés en relation avec la musique mais les Grecs ont très tôt fait de les déclamer.

Eschyle et Sophocle étaient associés aux programmes en ce qui concerne le théâtre mais leur rôle fut rapidement ombragé par Euripide en raison des résonances profondes de ses Tragédies. Il en est de même pour Ménandre qui se fera supplanter par Aristophane dans la catégorie des comiques.

Mais il semble que le triomphe des poètes leur conservait une place souveraine en vertu des origines et les historiens Hérodote, Xénophon, Hellanicos et Thucydide avaient une place nettement secondaire. Démosthène était beaucoup plus lu par les hommes cultivés et son étude était réservée dans la plupart des cas aux rhéteurs. Deux excellentes pages ont été consacrées à cette question par Henri-Irénée MARROU dans son *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité* où il conclut au terme de cette partie que :

« *Homère (et d'Homère, surtout l'Illiade), Euripide, Ménandre et Démosthène : [tels] sont les quatre piliers de la culture classique* »¹².

Homère, nous revenons encore à lui comme sur un leitmotiv, incarnait l'idéal grec de l'éthique chevaleresque, c'est pourquoi il est choisi et retenu comme texte de base dans l'éducation au cours d'une si longue suite de siècles. On raconte même que jusqu'au siècle de Platon, quelques pédagogues obtus, ignorant toute historicité, oublieux du fossé devenu abyssal entre les mœurs, s'attèlent à trouver dans Homère tous les rudiments d'une éducation morale et religieuse valables pour leur temps; avec une effarante naïveté ils s'ingénient à

¹² Henri-Irénée MARROU *Op cit.* p246.

« Tirer de cette époque si peu sacerdotale et au fond d'esprit si « laïque », l'équivalent d'un véritable catéchisme, enseignant non seulement (ce qui est juste) la théogonie et la légende dorée des dieux et des héros, mais encore une théodicée, voire une apologétique, les devoirs envers les dieux, que dis-je? Tout un manuel de morale pratique enseignant par des exemples tous les préceptes, à commencer par ceux de la civilité puérile et honnête ; mieux encore : par la pratique de l'exégèse allégorique, Homère était utilisé pour illustrer la philosophie elle-même »¹³.

Le principe de la formation morale mis en avant ici, c'est l'imitation qui peut induire un comportement et une habitude alternés. Car imiter et prendre goût à l'imitation d'une chose conduit à la création d'une nouvelle nature-laquelle nature pourrait agir d'une façon nuisible ou parasitaire. Cette nature attirerait à elle tout ce qui appartient au passé, que ce soit au sien propre ou à l'histoire, elle l'absorberait pour le transmuier en quelque sorte en sang. Ce qu'une pareille nature peut faire, elle l'oublie parce que foncièrement attachée à un horizon déjà fermé. Une conclusion importante de vaste portée se dégage de cette analyse, c'est qu'à travers les âges, les cultures ne sont fécondes que dans les limites d'un horizon donné; autrement elles nuisent à l'imitateur et finissent par l'anéantir. C'est donc ce qui nous oblige à formuler l'hypothèse selon laquelle l'Athènes de Platon ne vivait pas son histoire, sa culture, son éducation. Et c'est à ce moment, dans cette Athènes même, que Socrate a été condamné à mort- mort qui a suscité l'interrogation à la limite alarmiste: Pourquoi l'homme juste est-il condamné à mort? Par cette question Platon jette déjà les bases d'une cité où la justice pourra être instaurée et défendue.

¹³*ibid.* p34.

1-2- De la construction de la cité juste

Le problème politique possède un statut de toute première importance dans la philosophie de Platon. Ce dernier voyait d'ailleurs en la valeur politique, le sommet de la réalisation de la destinée humaine. Certes sa destinée a enregistré des ruses de l'histoire de sorte qu'au lieu et place d'une véritable cité à régir, Platon n'avait que sa famille, sa maison et son école mais il ne se perd pas dans les Idées. S'il nous invite à nous défaire des apparences auxquelles nous contraind ce monde pour accéder au monde des essences, c'est par nécessité de réaliser ici-bas, la justice.

1-2-1- De la cité coupable d'injustice à la cité juste

Si l'homme juste est condamné à mort, c'est que la déraison a triomphé de la raison, le mal a pris le dessus sur le bien, et l'injustice l'a emporté sur la justice. En fait, ce qui préoccupe Platon ce n'est pas la cité en tant que telle mais disons, la cité juste où un homme comme Socrate ne court pas le risque d'être condamné ou du moins, une cité où un tel scandale ne se reproduit plus. Pour cela, il faut déterminer à quelles conditions celle-ci est possible.

Pour Platon, la justice existe pour un homme individuel mais aussi d'une certaine manière pour la cité. Par le biais d'une analogie avec la lecture de petits et de grands caractères¹⁴, Platon tente de saisir la nature de la justice dans l'âme mais comme cette tâche se révèle difficile, il faut l'appréhender sur un registre où elle est beaucoup plus manifeste, celui de la cité. La cité constitue une écriture plus lisible que l'âme, parce que plus étendue. Si donc, la société est juste, les hommes le seront et si ceux-ci le sont elle le deviendra. Nous voyons là une véritable analogie structurale de l'âme et de la cité qu'il nous convient d'appeler : *psychopolitique*. Mais cela ne suffit pas pour rendre compte

¹⁴ Platon, *op cit.* p137.

véritablement de la justice de (dans) l'homme et dans (ou de) la cité. Au parallélisme âme et cité, il faut ajouter la perspective de la généalogie car c'est en retraçant le développement de la cité que la formation de la justice apparaîtra au grand jour. Platon introduit alors, la notion de tâche propre dans les groupes constitutifs de la cité. La justice ou du moins la cité se trouve ici, suspendue à la possibilité pour chaque individu d'exercer sa propre activité. Il crée là encore une sorte de *sociopsychologie*.

Nous retenons, que la société doit être modelée sur l'idée de justice pour empêcher la condamnation des hommes justes. L'Etat doit être construit donc suivant un modèle et choisir le philosophe comme chef puisque :

« *Les philosophes sont ceux qui sont capables d'entrer en contact avec ce qui subsiste toujours de manière identique et selon les mêmes termes* »¹⁵

Tandis que les autres, sont ceux qui se perdent dans la rhapsodie des choses multiples. Seuls les chefs harmonieusement accomplis peuvent assurer l'ordre et la justice dans la cité.

1-2-2- La justice comme harmonie et équilibre

Le souci de Platon, nous ne le rappellerons jamais assez, c'est une cité juste dans laquelle l'homme juste ne court pas le risque d'être condamné à mort. Pour répondre à cette éthique, il faut remonter à l'origine. Les sociétés naissent de l'impossibilité pour l'homme de se suffire dans la satisfaction de ses besoins. D'où la naissance de différentes classes. C'est peut être le lieu d'explicitier ce que nous avons appelé précédemment *psychopolitique*. En effet, Platon

¹⁵ *Ibid.* p314.

distingue trois classes : la classe des artisans et des marchands, celle des guerriers et enfin celle des archontes. Or ces classes qui existent dans :

« La cité sont bien les mêmes que celles qui existent dans l'âme de chacun pris individuellement, et elles y sont en nombre égal »¹⁶.

Il établit ainsi une sorte de parallélisme entre la tripartition de la cité et la tripartition de l'âme créant par là une homologie du tout psychique avec le tout politique. Par extension on pourrait dire que Platon unit la fonction politique et la fonction philosophique dans le seul but de découvrir la nature de la justice. A la classe des artisans, correspond dans l'âme la concupiscence et la vertu qui lui est rattachée est la tempérance; aux guerriers, la passion de la colère et sa vertu est le courage et enfin aux gouvernants, l'intelligence dont la vertu est la sagesse. Nous pouvons donc dire que pour Platon la justice dépend aussi bien de la disposition de l'âme (vertu) que d'une bonne organisation politique.

C'est ici que l'analogie structurale de la cité et de l'âme se révèle fondamentale dans la recherche qui fait jusque-là, objet de soin par nous. En adoptant pieusement la tripartition platonicienne nous aboutissons à la conclusion que la justice chez l'individu, est une correspondance, une concordance entre les différentes parties de l'âme et de l'Etat; elle est un ensemble dans lequel s'équilibrent, s'accordent et s'harmonisent chacun des trois ordres avec leur fonction correspondante. Du reste, la justice pour Platon est une affaire de correspondance, d'équilibre et d'harmonie. La cité est donc toujours à l'image des individus qui la composent. Les hommes font la cité, et la cité fait d'eux ce qu'ils sont. Si les hommes sont justes la cité le sera, si la cité est juste les hommes le deviendront; d'où l'établissement des normes éducatives, ce qui induit la recherche qui nous occupe qui est celle de l'éducation musicale dont la censure pourrait être perçue comme une clairvoyance et/ou une véritable caution au totalitarisme.

¹⁶ *Ibid.* p251.

CHAPITRE DEUXIEME : ART MUSICAL ET POLICE D'ETAT.

2-1- De la justice à la musique.

La concordance, la correspondance, l'équilibre et l'harmonie sont des acceptations à résonance musicale.

2-1-1- De l'harmonie à la musique.

Au regard des analyses faites ci-dessus, nous pouvons dire que l'harmonie au niveau de la société fait apparaître, la possibilité d'une nation juste, transmise au niveau de la morale, le Bien serait le résultat d'une harmonie entre la raison et les passions ; au niveau de l'esthétique, le Beau, le résultat d'une harmonie entre les effets produits et la sensibilité; au niveau du langage et du style, l'harmonie serait le concours heureux de sons et de mots, de rythmes- termes qui traduisent les caractères de la musique. Sous cet angle, tout ce qui existe dans la nature est musique parce que tout chante, tout vibre, chaque être, chaque chose émet des vibrations. Il y a de la musique dans les cascades qui jaillissent, dans les eaux qui coulent, dans la vague houleuse des mers. Le vent qui souffle et le bruissement du feuillage nous offrent désintéressement leur musique. Nous n'allons pas nous attarder sur de telles billevesées, car elles sont soutenues par une philosophie facile.

La vraie musique, c'est la parole, le son avec tous ses éléments, harmonieusement liés entre eux par des correspondances secrètes. Elle fait naître en :

« L'homme le souvenir de sa patrie céleste, elle fait vibrer en lui des cordes les plus spirituelles »¹⁷.

¹⁷Omraam Mikhaël Aï VANHOV, *Création artistique et création spirituelle*, Paris, Prosveta, coll. Izvor, 2009, p 46.

Elle est donc une réalité sensible et :

« *Suscite chez les gens sensés une joie spirituelle par l'imitation de l'harmonie divine qu'ils réalisent en des mouvements mortels* »¹⁸.

Elle engage en vous une sorte d'émotion, elle éveille le sentiment, stimule l'esprit. Elle entraîne l'âme humaine au diapason de l'harmonie cosmique et l'engage à imiter « *les mouvements du dieu, mouvements qui n'errent absolument pas* »¹⁹ afin de stabiliser les mouvements qui vagabondent en elle. Autrement dit, la musique, après avoir armée l'âme humaine de confiance et de courage, la libère des pâles réalités sensibles et la conduit vers la lumière pour contempler les essences objectives des choses. Elle inspire ainsi aux âmes l'amour des choses divines et l'oubli de choses terrestres. En d'autres termes, la musique conduit au savoir par-delà le chaos des apparences sensibles. La musique, fait alors des hommes accomplis; elle est donc capable de grands biens. Si elle est capable de si grands biens, il serait bien qu'elle fasse partie du projet éducatif de la société. La musique est donc insérée au cœur de l'éducation de la cité afin qu'elle guide l'âme des jeunes gens vers la vérité et la vertu, élève leur intelligence et leur caractère, perfectionne leur moral. Il serait bon d'éduquer musicalement pour se perfectionner par son secours dans la vertu. Une entité d'une valeur aussi importante n'est pas agoralisable. Rappelons la tripartition de la cité en Artisans– Guerriers-Archontes; cela correspond aux trois facteurs dont a besoin la cité pour son épanouissement : Production-Sécurité- Bonne gouvernance. Or sans la sécurité, il n'y a pas production ni bonne gouvernance, c'est donc la sécurité qui sécurise la production et soutient la gestion des affaires de la cité. C'est certainement en vertu de tout ceci que Platon soulève la question dans *La République* en inscrivant la musique au

¹⁸ Platon, *Timée* in *Timée Critias*, trad. Luc BRISSON, Paris, GF Flammarion, 1992, p200.

¹⁹ *Ibid.* p144.

programme d'éducation des gardiens de la cité. Mais alors, quelles dispositions naturelles et quelle sorte d'aptitude sont requises pour la garde de la cité ?

Pour Platon, les protecteurs de la cité doivent être : « *doux à l'égard des leurs, tout en étant hostiles à leurs ennemis* »²⁰. Ils doivent avoir donc le flair de la reconnaissance et combattre l'ennemi, avec une ardeur proche de la colère, quand il est à portée. Platon associe ici à la disposition belliqueuse, une forme de rage ou de colère, une impétuosité qui maintient le combattant dans son attitude et le conduit à la victoire. Aussi, devront-ils avoir un tempérament à la fois : « *doux et rempli d'une grande ardeur* »²¹. A la manière d'un chien de bonne race, qui doit être doux envers ses connaissances et les gens de la maison, et doit adopter une attitude contraire pour les inconnus, les protecteurs de cité doivent intégrer des naturels contraires dans une merveilleuse harmonie. Les gardiens qui vont assurer la sauvegarde de la cité doivent donc être harmonieusement éduqués et musicalement constitués. Il ne pourrait d'ailleurs en être autrement, vues les vertus que la musique recèle en son sein. Mais elle n'a pas que des vertus, l'autre face de la médaille, est qu'elle est parfois très nocive en ce sens qu'elle engendre un déferlement des passions, détraquant ainsi le système nerveux, précipitant l'âme dans la bestialité et la poussant à la violence désordonnée. Au fond, que dit la théorie platonicienne de la musique? Mais avant, il nous faut déterminer le sens que recouvre ce mot chez Platon.

2-1-2- Les visages de la musique chez Platon.

La musique est un concept polysémique et revêt diverses composantes suivant les âges. Chez Platon, elle désigne deux disciplines différentes mais curieusement appréhendées conjointement. Avant d'explicitier cette distinction

²⁰ Platon, *La République*, op cit. p 147.

²¹ *Ibid.* p 148.

quelques précisions touchant le mot s'avèrent nécessaires. Dans la mythologie grecque, la musique fait partie des arts libéraux que neuf déesses président :

« *Calliope muse de l'éloquence, Clio de l'histoire, Erato de l'élégie, Euterpe de la musique, Melpomène de la tragédie, Polymnie de la poésie lyrique, Terpsichore de la danse, Thalie de la comédie et Uranie de l'astronomie* »²².

La musique n'est donc pas la seule à représenter les beaux-arts dans l'éducation grecque. Pour Platon, l'éducation proprement dite, comprend la gymnastique pour le perfectionnement du corps et « *l'art de la musique pour l'âme* »²³. La musique est donc tout ce qui engage la culture spirituelle de l'âme. Elle regroupe alors, les arts plastiques, la musique instrumentale, le chant accompagné, la poésie. Mais comme dans la plupart de ses ouvrages Platon ne fait pas trop cas des arts plastiques, nous pouvons dire que l'éducation musicale consiste à développer les facultés morales, physiques et intellectuelles de l'homme par la musique et la poésie. Nous n'allons pas revenir ici sur les vertus de l'art musical, mais quelques contemporains éclairés ont conduit d'excellents travaux sur la nécessité de mener une vie musicale ou poétique. Omraam Mikhaël AÏVANHOV, car c'est de lui qu'il s'agit, a dans son ouvrage : *Création artistique et création spirituelle*, montré que la musique accompagne toujours la poésie, qu'elles sont, même deux expressions de la même région de l'esprit; ce qui fait que là où il y a poésie, il y a musique. Il finit par conclure qu'on ne peut que compromettre la santé de l'homme en lui enlevant une vie poétique ou musicale. Pour ce philosophe et pédagogue français d'origine bulgare, tout homme qui ne vit pas musicalement

²² Dictionnaire, *Hachette Encyclopédique* 1998.

²³ Platon, *op cit.* p 150.

« n'aura qu'une vie végétative : il mangera, il dormira, il travaillera [...] mais il sera privé de cette vibration intense au-dedans qui stimule, qui émerveille »²⁴.

Et ensuite, il verra que ses fonctions physiques vont marcher au ralenti ce qui engendrera des dépôts, des accumulations de déchets qui peuvent lui être fatales.

Cette clarification nous permettra de mesurer dans la suite de ce qui suit les enjeux politiques de la théorie platonicienne de la musique donc, de la culture. Il apparaît clairement que lorsque Platon entend reformer l'éducation, plus précisément celle de la musique, c'est aussi bien la musique au sens strictement littéral que de la poésie qu'il entend faire. Avant d'aborder la paire de manche de l'éducation musicale, donnons un bref aperçu des conditions auxquelles obéissent, une éducation musicale réussie chez Platon.

2-2- Les cadres généraux de l'éducation musicale chez Platon

En toute chose, nous dit Platon, le point de départ est l'essentiel et pour cette raison le plus difficile. Si le point de départ est essentiel dans la vie de l'homme, c'est parce qu'il détermine la personnalité de celui-ci demain. Autrement dit, pour devenir un homme de mérite dans n'importe quel domaine, c'est déjà dès les tendres âges, que l'enfant doit s'exercer aussi bien en s'amusant que d'une manière sérieuse, en chacun des compartiments qui ressortent du champs de l'activité qu'il exercera dans le futur, de sorte que lorsqu'il deviendra homme : *« il devra exceller eu égard à ce qui est la vertu propre de cette profession »²⁵*. Pour nourrir une éducation par exemple, Platon préconise la musique pour l'âme et la gymnastique pour le

²⁴Omraam Mikael AïVANHOV *op cit.* p 7.

²⁵ Platon, *Les Lois*, in Œuvre complète, trad. Léon ROBIN, Paris, Gallimard, 1950, p 662.

corps, mais c'est seulement la première qui nous occupe dans le cadre de ce travail. Et même à l'échelle des valeurs, la musique occupe aux yeux de Platon, une place plus importante que celle de la gymnastique. Ferrailant avec Glaucon, il affirme qu'élever les enfants dans la musique et la poésie : « *constitue une valeur suprême* »²⁶ parce que :

« *Le rythme et l'harmonie, plus que tout, pénètrent au fond de l'âme, la touchent avec une force d'une très grande puissance en lui apportant la grâce, si on a été correctement élevé* »²⁷.

Cela lui permettra d'avoir une vive conscience des choses.

L'enfant s'exercera donc auprès du maître, à apprendre le chant et la manipulation de la lyre. Il faut noter que la ligne éducative musicale de Platon ne s'écarte pas de celle des anciens classiques parce qu'il soupçonne les compositeurs de la musique « moderne » de fabriquer, sans égard à la vertu, à la vilenie et au hasard de leur fantaisie; des rythmes, des airs de chant et des paroles qui entretiennent des mœurs légères et dangereusement relâchées. Mais un peu après l'âge de sept ans, la musique cède le pas aux lettres et l'enfant devra apprendre en premier à « *lire et à écrire* »²⁸ puis il étudiera soit intégralement soit quelques « *morceaux choisis* »²⁹ des poètes qu'il doit apprendre par cœur, Platon ajoutera à cette liste l'étude des proses, et l'ensemble des exécutions chorales, de chant et de danse, sera sanctionné par des concours après décision des Présidents des jeux, de l'Éducateur suprême de la jeunesse et des Gardiens-des-Lois.

Ainsi se présentent les cadres généraux de l'éducation musicale chez Platon, mais en fait qui sont ces auteurs que doit étudier le jeune enfant pour

²⁶ Platon, *La République op cit.* p189.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ Platon, *Les Lois, op cit.* p 895.

²⁹ *Ibid.*

devenir homme de bien? Il s'agit des poètes considérés comme classiques du temps de Platon. Au faîte, il y a Homère, ensuite Hésiode, Eschyle ; les Tragiques et autres compositeurs de fables. Mais Platon considère leur art comme pernicieux, remettant ainsi en cause tout le patrimoine culturel qui a toujours fait autorité dans le monde grec. Il se livre alors à une critique sévère de leurs œuvres dans les livres II, III et X de *La République*, critique qui sera reprise dans les livres VII et VIII des *Lois*³⁰.

La base de l'éducation musicale chez Platon, présente à beaucoup de point près, des traits de l'archaïque formation- laquelle aux yeux de Platon est contraire à la vérité, d'où la censure préconisée par celui-ci pour l'épurer de ses effets nocifs sur la santé de l'esprit. Et c'est aussi bien la poésie que la musique qui fera l'objet de cette expurgation.

2-2-1- Expurgation de la littérature archaïque.

Nous avons vu les Grecs majorer délibérément la portée des textes d'Homère ! Durant plusieurs siècles, il a tenu le sceptre théologico-culturel des Grecs. Ses sophismes les plus obscurs étaient autant d'oracles, à l'autorité desquels la raison cédait sans murmure. Il répondait à toutes les questions avec une beauté au-delà de ce que l'on pouvait croire. Les honneurs rendus au poète divin, durant une si longue suite de siècles ne permettaient pas de soupçonner qu'il fût échappé quelque chose aux lumières de ce vieil homme.

Hésiode aussi, était célébré d'âge en âge jusqu'au siècle de Platon. A la vue de tant d'hommages rendus à celui-ci, les Grecs ont été saisis d'un saint respect pour ce grand homme, ils lui ont voué une espèce de culte, ils lisent tous les jours son divin poème, ils le lisent avec délices, parce qu'ils le lisent avec

³⁰ Cette critique qui est en même temps le projet d'éducation musicale de Platon, institue une politique culturelle dont la vocation nécessite l'exercice d'une expurgation des textes littéraires et une censure de l'art strictement musical. Cette critique sera abordée dans la suite de ce qui suit.

une foi vive. Ils sont dans un ravissement confus, ils sont enchaînés, non des beautés distinctes qu'ils découvrent en effet dans son texte divin mais des hautes merveilles que leur foi leur dit être cachées.

C'est ainsi que tous, abusés par l'abondante érudition de ces maîtres, n'ont pas aperçus en leurs textes³¹, un amas de choses confuses et dénuées de sens. Mais comme de tous les temps, il y a des esprits qui n'accréditent pas l'erreur, Platon a senti la nécessité de briser les honneurs injustes que l'humaine imbécilité déférait à cette fausse érudition. Ce merveilleux génie ayant jeté ses yeux sur ce qu'était l'éducation athénienne, a senti en même temps toute l'indigence des théories éducatives adoptées jusque-là, accusant ainsi ces poètes de recevoir injustement et successivement les hommages de tous les siècles.

Le censeur incorruptible détourne ses yeux de ces vains fastes et trouve leur mythe mensonger, donnant de la divinité ou des héros une image fallacieuse et absolument indigne de leur perfection. Ces mythes et fables doivent être refusés pour les enfants qui *a priori* sont dépourvus de jugement. Au fait, que disent ces mythes que Platon qualifie d'« *histoires fictives* »³² bons à effrayer et à faire pleurer les enfants ? Qu'y a-t-il de si exorbitant dans ces poèmes pour refuser que l'âme des jeunes enfants en soit nourrie ?

Sur ces points nous pouvons lire successivement chez Eschyle :

« Or ce dieu, qui chantait lui-même des hymnes,
qui siégeait lui-même au banquet, qui lui-même
avait clamé ces choses, c'est lui-même le
meurtrier de mon enfant à moi »³³,

³¹ Il s'agit ici des textes d'Homère, d'Hésiode et autres compositeurs de fables.

³² Platon, *La République*, *op cit.* p 152.

³³ Eschyle, *Jugement des armes*, une tragédie perdue, frag 350, cité par Platon in *La République*, p 162.

Puis :

« Un dieu implante chez les mortels la responsabilité coupable quand il veut détruire entièrement leur demeure »³⁴

Nous voyons chez Eschyle un dieu menteur, meurtrier, destructeur, capable d'épier les moindres faux-pas des humains pour les abattre.

Ensuite, sur Homère nous pouvons lire :

« Les dieux eux-mêmes peuvent être influencés avec des sacrifices, avec de douces supplications, avec des libations ils les apaisent... »³⁵.

Platon conteste qu'on montre les dieux influençables et soumis aux hommes.

Puis :

« Zeus est pour nous le dispensateur qui alloue les sorts heureux et malheureux »³⁶.

Cette image de dieu comme cause des maux sera aussi révoquée ; aussi,

« Les dieux, prenant l'apparence d'étrangers venus de lieux divers, déguisés de toutes sortes de manières, parcourent les villes »

³⁴ Eschyle, *Niobé*, une tragédie perdue, frag 154a, cité par Platon in *La République*, p 156.

³⁵ Homère cité par Platon, *op cit.* p 130-131.

³⁶*Ibid.* p 155.

Sera rejetée parce qu'il est impossible pour un dieu de s'altérer, il est éternellement immuable³⁷ et :

« Un rire irrépressible se déclencha parmi les dieux bienheureux quand ils aperçoivent Héphaïstos s'agitant dans la salle »³⁸.

Des dieux impossibles de résister au rire! Héphaïstos est souvent présenté comme un dieu hideux, difforme et boiteux. Le voyant si laid, sa mère, la déesse Héra prise de honte le précipita du haut de l'Olympe, mais ailleurs Héphaïstos lui-même déclare que ce fut Zeus qui s'en chargea pour le punir d'avoir, dans une querelle entre les époux divins, tenté de prendre la défense d'Héra. Ces clarifications peuvent paraître triviales et laborieuses mais elles permettent de savoir que des disputes houleuses ont parfois cours au sein de famille divine, à l'assemblée des dieux, que des dieux peuvent être atteints d'infirmité, toute chose que Platon récuse car pour lui, s'il arrivait que les jeunes gens prennent au sérieux de pareils discours, au lieu de s'en moquer comme de faiblesses indignes des dieux, il leur serait difficile, à eux qui ne sont que des hommes, de les croire indignes d'eux-mêmes et de se reprocher les propos ou les actes semblables qui pourraient leur échapper.

La liste des extraits sur Homère est très longue, si bien qu'on croirait que Platon a décidé de finir définitivement avec celui-ci. Nous nous contenterons ici de retracer les grandes lignes de ces extraits. En effet Platon reproche à Homère de présenter des dieux qui se font la guerre, de peindre la déesse Héra en mendiant puis de la voir enchaînée par son fils Héphaïstos. Il l'accuse également de donner une image molle des héros et d'encourager les guerriers à la lâcheté :

³⁷*ibid.* p 158.

³⁸*ibid.* p 168.

« Je préférerais être un assistant aux labours, au service d'un autre homme, fût-il dépourvu de terre et menant une existence de rien, que de commander à tous les morts qui ont péri »³⁹,

parce qu'il craint la demeure

« épouvantable, remplie de ténèbres, celle qu'ont en horreur même les dieux »⁴⁰.

Les plaintes et lamentations doivent être aussi proscrites. Il refuse aussi l'image du sage qui professe que : *« mourir de faim est le destin le plus misérable qu'on puisse subir »⁴¹*. Cette image qu'on peut tirer d'Homère ne semble pas aux yeux de Platon disposer le jeune enfant à la maîtrise de soi. Au total, presque tous les clichés de représentations sont faux et très dangereux dans la formation aussi bien du jeune enfant que de l'adulte.

Hésiode également sera condamné de faire voir combien le vice est facile et profitable. Sur ce, nous pouvons lire :

« La méchanceté, il est facile d'y accéder en nombre le chemin qui y mène est sans obstacles, et loge tout près, mais devant la vertu, les dieux ont placé la sueur »⁴².

Il en est de même pour Euripide, qui présente les grands hommes et les dieux, avides de richesse: *« les cadeaux font fléchir les dieux, les cadeaux font fléchir les rois vénérables »⁴³*. Pour Platon, ces fables doivent être proscrites parce qu'elles sont fausses et ceux qui tiennent de pareils discours sur les dieux,

³⁹*Ibid.* p 164.

⁴⁰*Ibid.*

⁴¹ *Ibid.* p 17.

⁴² *Ibid.* p 130.

⁴³ *Ibid.* p 171.

les héros, le courage, la vertu, ne peuvent pas être responsables de la formation des jeunes. Deux principales raisons expliquent donc la censure qu'il préconise.

En censurant fermement les mythes parce qu'ils sont faux et menteurs, Platon sonne le glas des classiques, et rompt par-là, la tradition qui a fait d'Homère la base de toute l'éducation. Si les mythes sont révoqués, c'est parce qu'ils sont contraires à la vérité, parce qu'ils n'observent pas les principes élémentaires de la science rationnelle. Ils relèvent de l'imitation. Or l'art de l'imitation est bien loin de la vérité :

« Tous les experts en poésie, à commencer par Homère, sont des imitateurs des simulacres de la vertu et de tous les autres simulacres qui inspirent leurs compositions poétiques, et ils n'atteignent pas la vérité »⁴⁴.

Les poésies qui ont servi jusque-là à éduquer la Grèce, sont donc une œuvre qui est loin de la réalité et entretiennent de ce fait une relation distante de la vérité. Alors les poètes ne sauraient prétendre à la connaissance. Platon oppose ainsi et le plus nettement possible mythe et philosophie ou du moins la poésie à la philosophie, les lettres à la science, dans un affrontement pour gagner la première place dans la culture grecque⁴⁵. Dès lors la question se pose de savoir si l'éducation doit être à base littéraire ou scientifique. Nous n'allons pas

⁴⁴ Platon, *op cit.* p 490.

⁴⁵ Nous savons que la civilisation classique n'a pas adopté un type unique de culture, et par suite d'éducation; elle est partagée entre deux formes rivales, entre lesquelles elle n'a jamais pu se résoudre à effectuer un choix définitif: l'une de type philosophique, l'autre de type oratoire, dont Platon pour la première, Isocrate pour l'autre, ont été les promoteurs. Pour nous, il serait trop simple, et profondément inexact, de faire de l'un l'héritier des philosophes, du second celui des sophistes et de leur rivalité une simple reconduction du débat sur l'identité réelle de l'éducation. Les choses sont en réalité plus complexes et le réseau d'influences plus enchevêtré: d'une part la culture philosophique, loin de rompre avec l'éducation antérieure, en apparut comme un prolongement, un enrichissement; d'autre part l'éducation se trouva constituer un dénominateur commun entre cette culture philosophique et la rivale celle qu'Isocrate lui opposait: l'une et l'autre se présentant comme deux variétés d'une même espèce, comme deux rameaux divergents issus d'un tronc commun. A nos yeux il n'y a aucune rivalité mais pour Platon l'opposition est flagrante et cela lui vient de l'amalgame (Platon en mettant franchement en opposition le *muthos* et le *logos* a confondu la première à l'éducation littéraire et la seconde à celle qu'il est en train d'institué.) qu'il a posé en principe.

nous aventurer sur ce terrain où l'esprit ne se trouvera que face à des obstacles insurmontables où la pensée objective ne peut que s'égarer. Cette censure est, premièrement donc proposée au nom de la vérité et pour la vérité.

Deuxièmement, les mythes ont fait l'objet d'une expurgation sévère parce que l'enfant ne peut pas être bien éduqué au moyen de productions qui vantent le « *caractère vicieux, l'intempérance, la servilité, l'absence de grâce* »⁴⁶. De même les gardiens (les enfants aussi) ne peuvent pas être élevés au milieu des images du vice et courir le risque d'« *amasser dans leur âme un mal immense* »⁴⁷. Cela voudra dire que les enfants et les gardiens sont influençables, vulnérables. Il faudra donc les en préserver si tant est que nous voulons faire d'eux des hommes accomplis. C'est alors au nom de la moralité que Platon suggère que certains poètes s'abstiennent de : « *présenter des compositions chez nous* »⁴⁸, parce qu'ils ont « *donné dans leurs écrits de mauvais conseils sur la conduite et les occupations de la vie* »⁴⁹. Toute cité qui voudra être gouvernée par de bonnes lois, ne saurait accepter des mythes qui sont juste bons pour exciter l'âme et détruire son principe rationnel. La poésie ne peut donc pas donner une preuve de son utilité politique dans l'administration et la législation de la cité.

La conception platonicienne de la musique, c'est l'éducation traditionnelle, définie avec d'autres cadres généraux et expurger de tout ce qui pourrait compromettre la vérité, la moralité et tout ceci en vue de la bonne gestion des affaires de la cité. C'est dire que pour Platon la vérité et la moralité rendent possible la cité juste. C'est donc au nom de la vérité et de la moralité et pour la politique que Platon propose de corriger, de censurer, d'expurger et au besoin de réécrire les textes admis jusque-là dans l'éducation de la cité.

⁴⁶ *Ibid.* p 188.

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ Platon, *Les Lois*, op cit. p 963.

Au total, Platon n'admet que : « *les hymnes aux dieux et les éloges des gens vertueux* »⁵⁰ comme seul modèle d'éducation poétique ; cela paraît à nos yeux comme une police sans appel de la culture qui a recueilli autant de gloire, durant autant de siècles. Et c'est à l'Etat qu'il revient de choisir le modèle éducatif approprié à la vie des Grecs. Il suggère ainsi une intervention de l'Etat dans la composition des poèmes, et met en relation la poésie et la politique. Il prône par-là, une littérature d'Etat, un contrôle de la *poiésis* par la *polis*. Voyons maintenant comment cette censure s'applique à la musique.

2-2-2- Censure d'Etat et réglementation de la musique.

Tout comme la poésie, la musique est objet de censure chez Platon. Et si elle est censurée, c'est parce qu'elle est perçue comme pouvant participer efficacement à la formation morale de l'individu, à une discipline personnelle. Platon n'est pas le premier à penser que la musique aurait une influence sur le caractère moral et sur l'âme. Il semblerait que de telles idées avaient cours pendant toute la période hellénistique et même romaine où on prétendait que Pythagore réussissait par un simple changement de mode ou de rythme à apaiser la fureur érotique d'une personne ivre. On rapporte également qu'on pouvait maîtriser la colère par le jeu de la *lyre*. Fait encore plus étrange, Athénée, sur la foi de Théophraste témoigne que pour guérir un accès de sciatique, il suffit d'appliquer un air d'*aulos* en mode phrygien au-dessus de la partie malade. La musique se révèle ici thérapeutique. Pour Aristote, la musique a une vertu qui consiste à éprouver de la joie, de l'amour et permet aussi de :

« *porter des jugements justes et de trouver sa joie dans des mœurs honnêtes et dans de belles actions* »⁵¹.

⁵⁰ Platon, *La République*, op cit. p 501.

⁵¹ Aristote, *Politique*, trad. Jean AUBONNET, Paris, Gallimard, coll. Tel, p 268.

La musique obéit alors à une fonction cognitive et éducative. Bien avant Aristote, son maître instituait déjà dans sa cité idéale, une politique culturelle qui réserve une place de choix à la musique. La musique, écrit Platon pénètre au fond de l'âme et la touche avec une force d'une très grande intensité et la dispose à beaucoup de grâce. Celui qui s'y exerce droitement, aura donc une conscience vive qui disposera son âme à distinguer très rapidement les belles choses de celles qui sont médiocres avant que sa raison ne s'en avise. Elle est, si on pourrait ainsi dire, une sorte de gardienne qui assure l'évidence rationnelle que la raison est appelée à valider. Elle joue alors un grand rôle dans le processus de la connaissance ; c'est pour cela qu'elle doit faire objet d'une police politique.

Trois éléments font principalement la musique : la parole, l'harmonie et le rythme. De la succession des paroles, naît la poésie ; de la succession de l'harmonie, naît le son ; de la succession des durées, naît le rythme. En ce qui concerne la succession des paroles, le débat semble être terminé parce que, c'est le modèle retenu après la censure de la littérature classique qu'il faut adopter, tout autre modèle sera : « *banni de la cité* »⁵². Ensuite, les rythmes et les harmonies sont nombreux et ne sont pas tous conformes au projet éducatif platonicien.

Il y a des harmonies qui sont douces et plaisantes, d'autres excitent à la violence. Certaines sont si claires et cristallines qu'elles plongent l'auditeur dans un bain de pureté et de lumière, d'autres obscurcissent tout ou éveillent la sensualité. Certaines rendent raisonnables et d'autres fous. Certaines poussent à aimer et d'autres à haïr. Certaines engagent à l'action et d'autres paralysent. Il est clair qu'en écoutant ces modes on est affecté différemment et l'on n'a pas la même réaction devant chacun d'eux. Pour Platon, l'harmonie lydienne mixte et tous les autres du genre, seront proscrites parce qu'elles véhiculent des plaintes

⁵² Platon, *La République*, op cit. p 501.

funèbres et des lamentations, toutes choses qui ne conviennent pas au modèle souhaité pour la cité. Pour lui l'harmonie ionienne est relâchée, elle attendrit l'esprit et entretient l'ivresse, la mollesse et la paresse ; elle est également bannie de la cité. Seules la dorienne et la phrygienne seront admises dans l'éducation des gardiens. La première, enthousiasme et stimule le courage et la seconde encourage la modération et le calme parfait. Comme quoi, le gardien doit être doux et irascible.

Il interdira aussi les instruments à cordes multiples, de même que les compositions panharmoniques, parce que mêlant plusieurs harmonies. Tout comme les harmonies, certains rythmes ont un caractère mesuré, d'autres donnent de l'émotion, parmi ceux-ci nous avons les émotions vulgaires et les émotions qui ont un caractère noble. Il distingue trois sortes de rythme : l'enople, l'iambe et la trochée. Faute de connaissance sur les rythmes il se remet à l'autorité de Damon mais d'ores et déjà, il bannit les rythmes multiples et propose les rythmes : « *propres à l'existence d'un homme ordonné et courageux* »⁵³. Il ajoute que les artisans qui se livreraient à la fabrication des instruments proscrits dans sa cité ne seront pas entretenus. Décidément le projet éducatif platonicien ignore tout de ce qu'on pourrait appeler création d'emploi, au contraire il gonfle le rang des sans-emplois après avoir banni quelques poètes puis maintenant quelques artisans. Platon est rentré en lutte contre les mythes mensongers, est-il digne d'un mépris souverain ou d'une acclamation sans borne ?

⁵³*Ibid.* p 186.

CHAPITRE TROISIEME : SUR L'IDENTITE REELLE DE L'EDUCATION

MUSICALE DE PLATON

3-1- L'éducation musicale chez Platon clairvoyance ou ineptie politique ?

La conception platonicienne de l'éducation musicale, nous l'avons vue, est une critique sans appel de la culture hellénistique qui se repose jusque-là dans la paisible possession d'un trésor représenté par les grands classiques. Cette critique vient à un moment où toute la culture et l'éducation grecques étaient fondamentalement musicales parce qu'une vie réussie chez le grec se mesure par sa capacité de : « *chanter comme de danser de belle manière* »⁵⁴. Au nom de la vérité, de la moralité et de la raison d'Etat, Platon s'est appuyé sur l'éducation traditionnelle, lui a conservé ses cadres généraux mais l'a dépouillée sérieusement des vices qui pourraient faire de sa cité, une cité injuste.

Au terme de sa censure on pouvait retenir que les compositeurs de fables doivent seulement louer les dieux et les héros ; l'art strictement musical se résumera aux harmonies : dorienne et phrygienne parce qu'elles stimulent respectivement l'enthousiasme et la modération ; le rythme doit véhiculer seulement l'ordre, la discipline et le courage. On peut même dire que l'éducation musicale chez Platon, c'est l'éducation classique censurée. Il ne s'agira pas de nous prononcer sur la valeur et les retombées de l'éducation musicale que Platon propose mais sur l'opportunité ou non d'une censure partagée entre clairvoyance ambitieuse et/ou véritable antinomie politique.

3-1-1- L'éducation musicale chez Platon, une clairvoyance ?

A ce niveau d'analyse, la conception platonicienne de l'éducation musicale peut illustrer et justifier les thèses les plus opposées. Platon en s'appuyant naïvement sur les « hommes du bon vieux temps » pour élaborer sa

⁵⁴ Platon, *Les Lois*, op cit. p 674.

conception, devient par ce fait un nain et les autres les géants. Il attribue maladroitement aux classiques la stature de géant et sur ce point, il ne voit pas mieux qu'eux, après tout, il est un nain, une absurde créature, incapable de réfléchir par lui-même mais toujours prêt à ruminer ce qui est dans une vigueur éternelle. La conception platonicienne de la musique est donc, si on pourrait ainsi dire une naine, elle ne saurait être clairvoyante. Et c'est là, une erreur capitale de Platon. Il veut révolutionner l'éducation musicale mais il emprunte les voies de la reformation pour le faire.

On peut aussi arguer que si l'éducation musicale chez Platon est une naine, c'est par un vice de la nature et là, sa condamnation serait injuste. Il reste alors dans sa conception de la musique comme dans celle des classiques; une application et une attention de l'esprit, une vigilance et un amour de la vérité, en un mot une étude. Aidée du soutien des classiques, on peut dire que l'éducation musicale proposée par Platon a atteint une taille colossale, on pourrait alors déduire qu'elle est plus ou moins clairvoyante.

Nous avons fait ce tour d'esprit non pas parce que nous pensons que l'un des modèles (le classique et le platonicien), servirait d'idéal qui s'imposerait à notre imitation comme modèle d'éducation possible mais simplement parce que nous voulons laisser libre cours à la pensée. Et d'ailleurs tout ce à quoi on s'essaye jusque-là est en beaucoup de points, semblable à une œuvre d'historien : toute appréhension, tout jugement importe peu ici. Que l'éducation musicale que propose Platon soit clairvoyante ou non, il revient aux grecs de l'adopter et de l'instituer ou tout simplement de la révoquer et de faire courir à Platon et sa théorie un souverain mépris.

Or on sait qu'en gros, les Hellènes n'ont pas ratifié l'expurgation de la littérature classique et les solutions radicales que propose Platon. Un fait nous paraît quand même curieux chez lui ! Comment un auteur qui a tant critiqué les poètes au point même de les exclure de la cité, peut-il adopter dans ses œuvres

un style quasi poétique et que ses phrases soient magnifiquement agencées dans un art dont lui seul détient le secret ? Quant aux mythes qu'il condamne, il s'en sert dans ses *Dialogues* pour convaincre insidieusement par une incantation absolument magique.

Pour nous, l'œuvre de Platon a témoigné contre lui. Platon est tout ce qu'il reproche aux autres, de cela il en avait pleinement conscience et se plaisait même à défier les tragiques dans un ton au-delà de ce que l'on peut croire :

*« Nous composons un poème tragique, dans la mesure de nos moyens, à la fois le plus beau et le plus excellent possible : autrement dit, notre organisation politique tout entière consiste en une imitation de la vie la plus belle et la plus excellente; et c'est justement là ce que nous affirmons, nous, être réellement une tragédie, la tragédie la plus authentique ! Dans ces conditions, si vous êtes des poètes, nous aussi poètes nous sommes, composant une œuvre du même genre que la vôtre, vos concurrents professionnels aussi bien que vos compétiteurs ».*⁵⁵

Il a dit plus de choses excellentes que les poètes qu'il condamne mais il est aussi un poète et les effets ingrats du temps lui rendront certainement la monnaie de sa pièce. Platon essaye-t-il de nous leurrer ? Il sait aussi bien que personne que cette éducation là qu'il blâme en se jouant, est la fleur du bel esprit, la source du bon goût, un chef d'œuvre de la Raison et de l'Eloquence et les délices des Muses mêmes. Mais il a voulu faire voir, comme si on ne le savait pas, ce dont il serait capable en soutenant une bonne cause, puisqu'il en soutient une mauvaise avec tant de feu ; et l'on ne doit envisager sa critique que comme un jeu d'esprit par lequel il a voulu se signaler (n'oublions pas que juste après la chute du gouvernement des Trente, l'avenir politique Platon a été

⁵⁵*Ibid.* p 906.

définitivement scellé et plus personne ne voulait de sa lignée au pouvoir ! C'est donc un Platon désœuvré qui parle et devrait s'illustrer d'une manière ou d'une autre) en appuyant de si étranges paradoxes, que dans le fond il est bien éloigné de prendre pour des vérités. Comment peut-il se déclarer encore poète ? On comprend alors qu'il a judicieusement mis en œuvre la poésie, langage peu ordinaire à la sincérité, pour désavouer tacitement tout ce qu'il avançait en se servant d'un style dont on n'a guère coutume de se servir pour peindre la vérité. C'est là une attitude que la clairvoyance n'imité pas. Nous avouons publiquement être dans un flou énorme ! Paradoxalement nous n'en voulons pas à Platon d'avoir explosé la base de sa propre culture mais nous confessons notre mépris pour son attitude, qui consiste à se faire honneur en chargeant d'injures Homère et les autres poètes⁵⁶, en professant que leur : « *abondante érudition était un danger pour l'enfance* »⁵⁷. Nous nous sommes sentis en proie à un sentiment d'amertume poignante, quand nous avons découvert que Platon ose blâmer ce qu'il n'entend pas, se mêle de décider de ce qu'il n'est pas digne : « *je me sois trouvé en bonne passe* »⁵⁸ (parlant du texte qu'il faudra adopter dans les classes). Nous avons commencé par croire que Platon, incapable de se rendre recommandable lui-même, cherche à se signaler par d'illustres inimitiés et à s'attirer les regards du public par quelque excès honteux et condamnables. Tout laisse à croire que Platon, rongé par la connaissance du mépris politique qu'on fait de lui, cherche à se soulager en déchirant ceux qu'on admire, s'attirant ainsi la haine de tous les honnêtes gens, dont il ne méritait auparavant que le mépris et n'emportant d'autres fruits de son entreprise que la honte et le regret de l'avoir conçue. Certainement, il le regrette et c'est possiblement pour cela qu'il déclare dans ses *Lois*, ouvrage qu'il n'a pas achevé avant sa mort, qu'il est un poète comme les autres et plus encore un concurrent sérieux. C'est comme dans toute

⁵⁶ Platon disait d'Homère dans *La République*, qu'il est grand dans les bavardages insensés et que les autres ergotent subtilement.

⁵⁷ *Ibid.* p 897.

⁵⁸ *Ibid.*

bonne théorie du complot: les actes des autres recèlent toujours beaucoup de mensonges pour être crus.

Même quand on dépouille sa théorie de l'éducation musicale, on découvre qu'il est foncièrement attaché à une fonction fanatique de la musique traditionnelle. Pour lui, l'apprentissage de la musique n'aura d'autre but que de former des gens vertueux. Aristote, son auditeur à l'Académie, propose une solution de finesse :

« Il reste donc son utilité comme un moyen de passer noblement le temps dans le loisir »⁵⁹.

Loin donc de vouloir faire des champions en musique, il vaut mieux se livrer à une sorte d'amateurisme qui privilégie simplement le développement harmonieux de l'enfant. Mais après tout, Platon n'est pas un esprit superficiel.

C'est un rétréci du monde et un concentré de la culture et :

« chaque page de ces Dialogues témoigne de manière éclatante combien la culture personnelle de Platon avait été nourrie et avait su profiter de l'enseignement traditionnel des poètes: la citation d'Homère, des lyriques, des tragiques, naît spontanément de sa plume, sert à exprimer sa pensée profonde, qu'elle soutient autant qu'elle l'illustre »⁶⁰.

Platon se nie en voulant nier les autres. Si aujourd'hui nous pouvons affirmer avec Whitehead que la philosophie occidentale est une note de bas de page à la philosophie de Platon, si aujourd'hui nous pouvons affirmer avec Muccheili qu'il est le maillon le plus essentiel du trio qui a le plus marqué l'histoire de la pensée critique antique, c'est bien en raison de la prodigieuse fécondité de cette culture littéraire qu'il condamne.

⁵⁹ Aristote, *op cit.* p 262

⁶⁰ Henri-Irénée MARROU, *op cit.* p 118

Certes, Platon a fait moins de mal que de bruit, mais sa conception de la musique n'est pas une simple boutade. Même s'il n'a pas réussi à gommer Homère de la cité, sa critique reste un appel lancé à la raison, une institution d'un Dieu transcendant, un Dieu qui s'accorde avec les exigences de la raison et les besoins de l'âme. Dans son *Epicure et ses dieux*, André-jean FESTUGIERE après avoir admis les critiques platoniciennes sur les dieux, dira de Platon qu'il est « *le véritable initiateur de la pensée religieuse hellénistique* »⁶¹

Pourtant, Platon est trop bien doué par nature, pour étaler une théorie qui lui rapporterait une véritable honte que d'innombrables applaudissements ne pouvaient couvrir. A défaut de la vérité on se contente du vraisemblable, dit-on. Or, chacun sait qu'aucune vraisemblance si captivante soit-elle ne protège de l'erreur ; mais lorsque les éléments d'un ensemble semblent, s'imbriquer harmonieusement, on est en droit de se dire que le vraisemblable n'est pas immunisé contre la vérité. C'est donc ce qui nous autorise à dire qu'on ne saurait lire Platon à la lettre, qu'il mérite d'être lu entre les lignes. Ceci posé, nous suggérons de ne pas voir seulement en lui, le censeur de la poésie et de la musique. Nous proposons de ne pas l'accuser de vouloir bannir les novateurs, de réduire au silence les créateurs. Nous pouvons donc envisager la théorie platonicienne de la musique comme un appel lancé à la raison, un défi à la réflexion. On peut même y voir, un rappel à l'ordre et la responsabilité, une incitation à l'action. Ferrailant avec ses adversaires, il essaye de les pourfendre en piquant parfois la réflexion et forcer son interlocuteur à penser par lui-même. Par ce procédé, Platon dit des fois le contraire de ce qu'il faut comprendre. Il est énigmatique et cela nous contraint à ne pas prétendre qu'il bannit la créativité et l'innovation artistique, qu'il n'admet que les arts dont l'utilité concourt à l'instauration d'une cité juste.

⁶¹ André - Jean FESTUGIERE, *Epicure et ses dieux*, Paris, Quadrige/PUF, 1985, p7.

Rappelons qu'au temps de Platon, il avait une surabondance de modèles éducatifs, et la cité traversait une crise déplorable due à l'enseignement des sophistes. Se basant sur certains passages essentiels tirés d'Homère, quelques sophistes composent des morceaux choisis, et se proposaient de rendre fort bien les enfants et les hommes politiques contre une forte rémunération. Certains même, par une mauvaise interprétation d'Héraclite, renforcée par une erreur de Protagoras, concluaient dangereusement que toutes les connaissances se valent. D'autres concluaient qu'il était impossible à l'esprit humain d'accéder à une quelconque connaissance. D'autres enfin s'empressaient d'inculquer d'excellentes recettes aux hommes politiques pour réussir à tromper le peuple. C'est alors que le peuple croulait sous le poids de la corruption.

La censure platonicienne peut être donc perçue comme une révolte contre le sommeil de la raison, l'abrutissement de l'intelligence en un mot; c'est une lutte contre la résignation, l'opportunisme et le scepticisme. Une cité qui a atteint ce niveau de pourrissement, ne peut que divorcer d'avec le mensonge et épouser la vérité, résilier son contrat avec les apparences et engager la réalité, s'appuyer sur le savoir et non les opinions, si elle veut devenir juste. Platon est convaincu que la vertu qui caractérise la cité juste ne s'impose pas avec les gens décrits ci-dessus mais avec des individus qui réalisent une harmonie avec la cité. C'est donc pour réaliser cette harmonie qu'il nous invite à faire une ascension vers la Vérité.

Alors, la musique puis qu'elle est une imitation offre deux dispositions. La première dispose au Bien, aiguise le jugement, adoucit les mœurs et calme les humeurs. La seconde est un excitant de passion. Elle n'est reconnaissable que par un déferlement anarchique des émotions et ouvre par-là, la voie au Mal dans la cité comme dans l'individu, ce qui conduit inévitablement et imperturbablement au relâchement des lois et à la compromission dangereuse de l'ordre dans la

cité-cité qui glissera possiblement dans la tyrannie, toute chose que la Grèce a refusé depuis la chute des Trente.

C'est donc pour cela que Platon joue au conservateur, et censure l'art musical classique qui porte les germes du mal, bannit les nouvelles formes parce qu'il vise simplement à plaire plutôt qu'à dire le vrai. Ce coup de gueule de Platon est un véritable coup de cœur parce que neuf ans après sa mort, la Grèce devenue fragile et même très fragile est tombée sous une nouvelle domination. Quand on situe l'éducation musicale de Platon dans l'ensemble de son œuvre, nous pensons qu'il peut se targuer d'être lucide. En dépit de tout ceci, devrait-on frapper l'éducation musicale que nous propose Platon du sceau de clairvoyance ? L'examen de la question semble nous livrer à ce niveau de l'analyse une antinomie de la Raison.

3-1-2- Censure de l'art musical : une caution au totalitarisme ?

De l'éducation musicale que propose Platon procède une démarche politique que nous croyons extrêmement dangereuse. Nous approuvons avec lui que l'éducation devrait être la première obligation de l'Etat qu'elle ne saurait être laissée ni à la fantaisie individuelle, ni à des hommes dont la probité n'est pas éprouvée. Mais estimer que l'Etat ne sera que ce que ses citoyens sont et pour ce fait, l'esprit des enfants ne doit pas être modelé selon les goûts individuels, ne doit pas être nourri de certains mythes, nous parait ouvrir la voie à l'autoritarisme. Nous sommes d'accord que pour renforcer la force et la stabilité de l'Etat la musique doit contribuer à réaliser un dosage entre la rudesse et la douceur; la bravoure pour les enfants mais que Platon arrive à soumettre cette même musique à des restrictions les plus sévères, à une censure aussi rigide, cela n'est autre à nos yeux que l'étouffement de toute éducation littéraire. Nous ne voulons pas dire que Platon a ouvert la voie à une manière de penser aussi pernicieuse mais de tels propos qui tiennent à jamais le genre humain à l'écart de toute innovation, de toute nouvelle lumière sont purement

et simplement nuls et non avendus. C'est pour cela que nous demeurons absolument confondus par cette intolérance superstitieuse qui invoque l'intérêt de l'Etat à l'appui de mesures qui encouragent la pire des polices et compromettent la plus précieuse de toutes les libertés : celle des esprits. Quoique nous ne sommes pas partisans du laisser-aller, du laisser-faire en ce qui concerne les contenus de l'enseignement à donner aux enfants ainsi que ceux qui doivent assurer cette éducation, nous pensons que cela est de loin préférable à une politique totalitaire donnant plein pouvoir à quelques individus pour façonner les esprits et contrôler l'enseignement de la science, ce qui conduit à la présenter comme une doctrine indiscutable. Une telle politique encourage la paresse de l'esprit, supprime tout esprit de recherche.

La théorie platonicienne de l'éducation musicale exposée dans *La République* et les *Lois* est à nos yeux, une tentative de retour à une dictature grâce à une morale totalitaire à laquelle Platon tente de convaincre le peuple athénien par des prétextes honnêtes. En conservant pieusement cette idée on se donne les moyens nécessaires pour comprendre pourquoi les Grecs n'ont pas ratifié le plan de réformes pratiques qu'il soutient. Platon rêve d'une révolution apocalyptique qui transfigurera son monde et c'est ce zèle qui le poussa à faire de sa cité une terre d'enfer en voulant en faire un paradis. Par une révolution on peut certes, obtenir la fin d'un despotisme ou d'une oppression mais jamais une réforme du mode de pensée. Au contraire cette réforme alimentera les nouveaux préjugés qui tiendront en lisière aussi bien les anciens penseurs que le grand nombre dépourvu de pensée. Quand on prend le soin d'indiquer aux hommes comment ils doivent penser, quand on veut leur ravir la liberté de parole, car c'est de cela qu'il s'agit, réagiront violemment aussi bien les avides, les hommes sans morale que les gens de bonne éducation et de bonne mœurs. Autrement dit, on ne peut jamais tenter dans un Etat d'ordonner la façon dont il faut penser sans que l'entreprise n'ait le plus malheureux des succès car il est impossible que les hommes d'opinions diverses et opposées fassent tout ou répètent toujours la leçon faite parce que ceci serait la volonté du souverain. Nous voyons par-là que le problème que pose Platon et sa résolution, aboutissent à une conclusion qui

compromet dangereusement son objectif de départ, à savoir l'instauration d'une cité juste et vertueuse.

Platon en disant que les compositions musicales doivent se résumer aux hymnes aux dieux, aux éloges des héros, valide un paradoxe politique grave qui n'est plus en honneur à Athènes. Nous estimons que tout savant, qui par ses écrits s'adresse à son peuple, à son monde, jouit de l'usage public de sa raison, d'une liberté sans borne d'user de sa propre raison et de s'exprimer en son nom. Il serait donc pernicieux que le peuple qui a le décret des décisions soit censuré en ce qui concerne les choses spirituelles. Cela serait pour parler comme Kant, une ineptie bonne pour perpétuer beaucoup d'autres inepties. Il est sans danger pour personne qu'un savant soumette librement et publiquement à l'examen du monde ses jugements, ses idées, même si ceux-ci s'écartent ici ou là de ce qui est admis jusque-là. Par exemple, un parent d'élève ne peut se refuser de payer la scolarité de son enfant sous le prétexte que cette imposition est trop chère; et même une critique déplacée de cette charge au moment où elle doit être payée, peut être fustigée sinon sévèrement punie. Néanmoins il ne commet aucun crime et ne porte entorse à aucun des devoirs de citoyen, s'il exprime en tant que savant, à la face du monde ses pensées contre l'incongruité ou l'illégitimité d'une telle charge. Dans les choses qui touchent la religion et la production d'œuvre culturelle, Kant nous dit que : « *nos souverains n'ont pas intérêt à exercer leur tutelle sur leurs sujets* »⁶².

Pour lui tout citoyen a le droit de faire un usage public de sa raison. Par usage public de la raison, il entend :

« *celui qu'en fait quelqu'un, en tant que savant, devant l'ensemble du public qui le lit* »⁶³.

⁶² KANT, *op cit.* p.50.

⁶³ Emmanuel Kant dans sa *Réponse à la question: Qu'est-ce que les lumières ?*, in *Vers La paix perpétuelle-Que signifie s'orienter dans la pensée ?-Qu'est-ce que les lumières?*, trad. Jean-François POIRIER et Françoise PROUST, Paris, GF Flammarion, 1991, P50.

Dans les sciences et les arts l'individu doit jouir d'une entière liberté d'esprit car c'est elle qui conditionne la paix et la tranquillité de l'Etat.

Qu'on nous comprenne bien, nous nous accordons avec Platon que la liberté spirituelle ou les discours sur les dieux doivent se régler sur la paix et l'utilité de l'Etat, mais nous récusons l'idée qu'il faille prescrire aux compositeurs de musique, ce qu'ils doivent admettre comme vrai ou rejeter comme faux. Les hommes sont ainsi faits qu'ils ne supportent pas qu'on leur dise que les opinions qu'ils croient vraies, soient tenues pour criminelles; de là vient qu'ils tiennent les lois en horreur, provoquent des séditions et engagent beaucoup de pratiques violentes. En conséquence nous pouvons dire que les lois de Platon sur la production d'œuvres culturelles menacent non pas les criminels mais irrite les savants. De telles lois ne peuvent être maintenues sans danger pour l'Etat. Il vaudrait mieux à Platon de chercher à contenir la colère et la fougue du peuple que d'établir des lois dont les seuls violateurs seraient les amis des sciences et des arts, réduisant ainsi l'Etat à une institution qui tient en mépris les hommes d'une âme fière. Par-là, il est établi, avec une clarté plus grande que la lumière du jour que les savants seront systématiquement exécutés ou se donneront volontiers la mort car celui qui est convaincu d'une idée, celui qui défend une idéologie, celui qui sait qu'il a une conduite irréprochable ne craint pas la mort, ne cherche pas à se soustraire d'une galère par des supplices, car aucune peur ne l'anime, aucun remords ne torture son âme; il est honorable à ses yeux de mourir pour la bonne cause et c'est pour lui une gloire immense que de donner sa vie pour le triomphe de ses idées. C'est en cela que nous trouvons le projet éducatif platonicien extrêmement dangereux, et totalitaire et chacun sait que tout totalitarisme commence d'abord par comprimer le droit à la parole libre, puis prescrit à tous les citoyens de parler d'une seule voix voire de prendre la même voie. Dans un Etat démocratique comme la Grèce de Platon il est absolument inconcevable que tous les citoyens jugent de la même façon et

raisonnent de la même manière sur des questions soient-elles sensibles comme celles concernant les dieux, les héros et même l'éducation.

Une des conséquences du fait démontré ci-dessus, donc de la conception de Platon, c'est que celui-ci n'obtiendra que les pensées qu'il aura voulues; les citoyens auront des pensées qui sont en désaccord avec leur propre langage et leur bonne foi, et cette première nécessité de l'Etat se trouvera fort compromise, la faveur ou du moins l'encouragement sera systématiquement donné à la honteuse et détestable adulation des discours qu'ils croient faux, et la perfidie conduirait à un règne insolent de la fourberie et la corruption de toutes les relations sociales trahissant ainsi le souci platonicien d'une cité vertueuse.

Parvenus à ce point d'analyse, nous pouvons retenir que :

« Les sciences et les arts ne peuvent être cultivés avec un heureux succès que par ceux dont le jugement est libre et entièrement affranchi »⁶⁴,

Que le droit du chef ou souverain, se rapporte seulement à tout ce qui touche à l'action et que pour le reste il doit donner une licence absolue à chacun de penser ce qu'il veut, de dire ce qu'il pense et que le chef ou le souverain n'est pas obligé d'écouter ou d'entendre ce qu'ils disent mais il doit quand même libérer la parole.

Un autre fait semble renforcer ici notre conviction sur les relents autoritaristes que nous trouvons dans le projet de société de Platon. Dans l'Etat platonicien l'éducation musicale est un monopole de classe. Dans sa république, la possession d'argent ne donne pas directement accès à cette forme d'éducation; elle est essentiellement réservée aux futurs gardiens de la cité et à la classe dirigeante qui seule devrait être instruite. Cela nous donne à voir que Platon ne penche pas pour une société égalitaire. Raison pour laquelle Karl

⁶⁴Spinoza, *Traité théologico-politique*, trad. Charles APPUHN, Paris, GF Flammarion, 2012, p 332.

POPPER dit qu'il est un ennemi de la société ouverte. Pour lui la cité juste, donc moralement constituée ne peut advenir que par une stratification de la société : que le dirigeant dirige, que l'ouvrier travaille et que l'esclave peine. Pour ce qui concerne la stabilité de l'Etat ce privilège de classe pose un problème philosophique important :

« Platon ne veut ni se fier à un équilibre politique entre les diverses classes, car il serait inévitablement instable, ni contrebalancer la puissance et la rudesse des dirigeants par la résistance opposée par les dirigés, la supériorité de la classe des maîtres ne devant jamais être contestée »⁶⁵.

Il en résulte que le seul critère de cette domination est la maîtrise de soi. La classe des dirigeants doit donc être éduquée musicalement afin de réaliser une harmonie entre une certaine douceur et la rudesse propre à la nature des dirigeants afin de savoir dompter les insurrections des classes inférieures. Tel est exactement le système éducatif que propose Platon. Au fait, le principe politique qui est à la base de l'éducation musicale est le maintien de la stabilité de l'Etat par une élite formée de guerriers professionnels toujours prêts à frapper la révolte ou l'envahisseur de l'extérieur. Il préconise en fait un système dont tous les traits sont à tous les points près semblables à un totalitarisme qui conduirait possiblement et imperturbablement au tribalisme. A l'arrière-plan de l'éducation musicale que propose Platon, se profile son aspiration pour un gouvernement totalitaire de classe et sa volonté de le réaliser.

Nous pensons avoir définitivement réalisé l'identité entre l'éducation musicale platonicienne et le totalitarisme quand survint un élément qui allait marquer un tournant majeur dans nos rapports avec Platon: *L'innocence des musulmans*, un

⁶⁵Karl POPPER, *La société ouverte et ses ennemis*, trad. Jacqueline BERNARD et Philippe MONOD, Tome I, Paris, Seuil, 1979, p 53.

téléfilm produit par un cinéaste américain qui présentait un Mahomet pervers et sans moralité. Nous avons encore frais dans nos mémoires, les émeutes, les assassinats ainsi que les protestations qu'a suscités ce téléfilm de par le monde. C'est à ce moment que nous avons découvert inconsciemment le véritable secret de la révolte contre la liberté.

C'est au regard des dégâts matériel et humain qu'a causés la diffusion de ce téléfilm que nous avons commencé par nous interroger si notre position ne paraît pas trop tranchée. Nous nous sommes alors demandé si notre analyse ne devrait pas être remise en discussion. Nous avons donc entrepris de rechercher des preuves susceptibles de réfuter notre interprétation et d'y déceler au besoin des lacunes. Malgré cela, nous avouons franchement n'y être pas parvenu, sauf sur un seul point. Pour le reste nous continuons par croire que Platon s'est condamné lui-même à combattre la liberté de pensée et la recherche de la vérité. Quand on se souvient qu'il est allé jusqu'à préconiser les pires supercheries politiques, et la force brutale pour soutenir son programme éducatif ; on ne peut se résoudre à l'idée que la logique interne de sa conception du pouvoir, l'amena malgré lui au point où les Trente étaient arrivés et où parvient plus tard Dion. On rapporte que Dion l'ami de Platon, a gouverné Syracuse en tyran. On dit qu'il est resté idéaliste et que pour des raisons politiques il recourait facilement au meurtre et à d'autres mesures de violence. Nous pensons qu'il a appliqué la théorie de Platon, laquelle par sa logique du pouvoir, devait conduire les lois à admettre les bienfaits du totalitarisme.

Le seul point de litige, disons-nous, nous est inspiré du fait évoqué plus haut. Nous nous sommes rendu compte qu'il n'est manifestement pas facile de déterminer la part exacte de liberté qui peut être laissée aux citoyens en matière de production d'œuvres de l'esprit sans compromettre la stabilité de l'Etat. Au terme de notre analyse nous sommes parvenus à la conclusion qu'il n'existe pas de formule toute faite qui permette de résoudre le grave problème des limitations

de la liberté. Aussi a-t-on déjà vu à l'aune de l'histoire de liberté possible sans que celle-ci ne soit garantie par l'Etat ? Existe-t-il de liberté fut-elle de pensée ou non, que l'Etat assure et qu'il ne cherche à contrôler ? La politique de la culture préconisée par Platon que nous suspectons de justifier le totalitarisme l'est-elle vraiment ? Nous ne le savons plus. Après tout, il faut (nous ne disons pas qu'il faut limiter les libertés mais prévenir les excès) bien un stimulant pour les citoyens afin d'éveiller en eux la volonté de combattre pour cette liberté; sans quoi la liberté elle-même s'évanouirait parce qu'il n'y aurait plus personne pour lutter pour elle. Platon en préconisant un contrôle de la *poëisis* par la *polis* mesurait certainement l'antinomie interne qui structure la tension entre l'aspiration à la liberté et la conservation d'une paix au niveau de l'Etat. Tout laisse croire que toutes les théories de la liberté sont, pour ainsi dire paradoxales ou contradictoires.

De là nous avons senti la nécessité de réviser notre opinion sur Platon bien que notre conviction de départ demeure la même. Nous sommes alors remontés aux arcanes de la cité grecque afin de déterminer les motifs qui sous-tendent une politique éducative aussi sévère envers les hommes de science. Nous nous sommes rendu compte que Platon avait compris que sa république était malade, que la société grecque progressait imperturbablement et irrésistiblement vers ce qu'il conviendrait d'appeler sa débâcle. Il avait compris que son pays allait mal et son mérite se trouve à nos yeux, dans son effort pour trouver une solution, même mauvaise à un problème parfaitement réel. Il a compris les dangers auxquels conduisaient la démocratie athénienne et la montée de l'individualisme ; c'est certainement pour cela qu'il a fait tout ce qui est en son pouvoir pour prévenir le mal. Et ce sont les remèdes proposés pour son diagnostic qui sont pour nous, démocrates d'aujourd'hui une véritable antinomie de la Raison.

S'il y a une leçon à tirer de l'exemple de la politique culturelle de Platon, c'est qu'elle est un appel lancé à tous ceux que les tensions de la civilisation font

souffrir, c'est-à-dire à tous les hommes conscients des tragiques imperfections de notre vie et de nos institutions, et soucieux de les corriger à ne pas se faire d'illusions sur les difficultés de l'entreprise.

3-2- Au-delà des antinomies de la Raison

A ce niveau d'analyse notre étude semble laisser un goût d'inachevé et cela pourrait rendre discutable la qualité scientifique de cette recherche. Il nous a paru alors nécessaire d'aller au-delà des antinomies. On se souvient que notre point de chute était que l'éducation musicale que propose Platon soulève des analyses qui nous livrent une antinomie de la Raison. Nul n'a donc besoin de tendre ingénieusement des pièges à la Raison pour qu'elle s'abandonne inévitablement au désespoir face au problème que soulève Platon, ou qu'elle prenne une suffisance dogmatique devant certaine évidence et se refuse de prêter oreille aux raisons contraires qu'elle-même suspecte secrètement, pas destituées de sens. Cela pourrait encourager l'inaction et laisser croire qu'il n'y a pas un système sur lequel l'on peut s'appuyer. Nous n'en détenons pas un. Un fait nous paraît quand même surprenant parce que révélateur de l'inconséquence des hommes. Quand un supermarché vend des produits avariés, donc nocifs pour la santé, l'association des consommateurs proteste que le gérant devra être puni. Mais dans le domaine artistique, musical, intellectuel, n'importe qui est libre de nourrir le public avec des productions empoisonnées. Nous nous sommes alors demandé si les exigences élaborées par les hommes dans le domaine de la science, de la morale, de l'éthique, ne devraient pas être observées dans les productions artistiques et musicales.

Dans ce domaine, chacun est libre de créer ce qui lui plaît et comme cela lui plaît. On voit apparaître par ce fait des productions bizarres. Des bruits bizarres, qui passent pour de la musique. Or chacun sait que le bruit ne fait pas

le bien. Donc cette musique tellement à la mode ne fait pas le bien. Tout laisse à croire qu'elle détraque le système nerveux des jeunes. Ils deviennent donc de plus en plus excités et agressifs et sont poussés à la violence. Malheureusement, il se trouve beaucoup de gens qui très ravis et transportés d'enthousiasme par cette laideur cacophonique, applaudissent et trémoussent devant de pareilles horreurs. En regardant nos seigneurs de la musique contemporaine, nous nous sentons en proie à un sentiment d'amertume poignante. Nous mesurons toute l'énergie que ces gens déploient pour produire ce qui est laid, chaotique et aberrant. Ces formes contribuent à égarer ceux qui les appliquent. L'art musical est aujourd'hui criminel. A force de contempler l'horreur, le désordre, on finit par être détraqué car cela agit sur le système nerveux. Les travaux du docteur Sacks⁶⁶ semblent être très concluants sur l'influence de la musique sur les neurones.

Maintenant qu'il est établi que la musique agit sur le système nerveux humain devons-nous continuer à privilégier l'innovation, au cancer insidieux que constitue la musique contemporaine?

Il manque aux musiciens, la conscience du rôle qu'ils peuvent jouer pour transformer l'humanité. Ils ne savent pas tirer parti des puissances naturelles enfouies en eux, pour éveiller les âmes. Nous avons toujours pensé que la musique doit être une entreprise belle et éducative, qu'elle devrait projeter les âmes et les cœurs vers les lumières qui éveillent et suscite l'élan vers la perfection. Nos artistes chantent non pas pour faire évoluer les hommes mais pour les distraire, pour flatter leur désirs, leur caprices ou pour obtenir de l'argent, la gloire. L'humanité ne se porterait-elle pas mieux si nos artistes, par un travail spirituel, approfondi, amélioré, embelli, communient avec les régions

⁶⁶ Olivier Sacks est médecin, neurologue, écrivain, et psychiatre britannique. Il reçut en 2006 de l'Institute for Music and Neurologic Function, le Music has Power Award puis remis à nouveau en 2006 pour honorer sa remarquable contribution à la musicothérapie et aux effets de la musique sur le cerveau humain. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont la Musicophilia parue en 2008.

célestes aux créatures harmonieuses, intelligentes, parfaites? En d'autres termes c'est la bonne musique qui permettra d'entrer en contact avec l'Être suprême. Ce dernier est au-delà de toute perception sensible, de toute saisie intellectuelle et les musiciens ne peuvent entrer en communication avec lui que par une sorte de toucher spirituel qui dépasse l'intellection.

Face à l'antinomie de la raison que nous donne la censure inhérente à l'esquisse platonicienne d'une politique de la culture, c'est à une véritable prise de conscience que nous appelons les musiciens.

CONCLUSION

L'inscription de la musique dans le système éducatif athénien, date de l'ère archaïque. Cette survivance s'explique par le fait que l'éducation littéraire grecque ait conservé durant de longs siècles, les textes d'Homère et quelques autres archaïques, comme centre et base de toutes les études. Cela a fait d'Homère, au sens plein du terme l'éducateur de la Grèce. Un seul argument plaide en faveur de sa longue ferveur. C'est parce que *l'Illiade* et *l'Odyssée* véhiculent une éthique chevaleresque qui curieusement demeurerait encore au centre de l'idéal grec, que les grecs ont adopté, l'interprète éminent de cet idéal et ont choisi et retenu, ces textes comme base dans l'éducation. Ce n'est donc pas pour rien, que ces textes sont appris par cœur dans les écoles, récités lors des grandes fêtes, en particulier à Athènes. C'étaient de véritables manuels éthiques et de traités de l'idéal; ils rendent parfaitement les grandes idées, les hauts sentiments, les passions héroïques, les vivacités galantes, les saillies satiriques et les naïvetés fines. Ces deux textes contenaient, en quelque sorte, une somme de tout le savoir des Grecs et constituaient l'instrument principal de la formation et de l'intégration de l'individu dans le contexte social, un témoignage sur les règles qui gouvernaient la société achéenne et qui demeuraient en filigrane au sein des valeurs civiques.

Nous ne prétendons donc pas que le contenu de l'éducation grecque n'a pas évolué, au contraire il s'est profondément transformé; mais cette transformation porte encore en son sein l'indélébile éthique homérique, donnant ainsi à Homère une portée permanente et à ses œuvres, une actualité à tout point de vue éternelle. Jusqu'à ce que *La République* paraisse, la Grèce dormait sous la paisible possession de cet héritage. Aux yeux de Platon cet héritage entretient les vices, l'incompétence et la phraséologie creuse de certains dirigeants de son temps. En un mot, il a pris toute la mesure de l'infirmité morale de la démocratie

athénienne. A nos yeux, son diagnostic sociologique est excellent mais la médication qu'il préconise est pire que le mal dont il voulait guérir sa société.

Sous une prétendue éducation musicale, Platon prône une censure qui doit s'exercer sur toutes les activités intellectuelles et une propagande constante pour façonner et unifier les esprits d'une classe. Toute innovation musicale (il ne faut pas faire l'éloge de pareille innovation), c'est-à-dire en matière d'instruction et de religion doit être évitée ou réprimée par l'Etat. Pour lui, la musique instrumentale doit contribuer à la sauvegarde ou la fortification de la cité car

« nulle part les modes de la musique ne sont ébranlés sans que ne soient ébranlées par le fait même les lois politiques les plus élevées »⁶⁷.

Le principe mis en avant ici par Platon nous semble être : « si vous voulez gouverner un Etat, maîtrisez sa musique ». La musique n'a que faire donc d'être raffinée ou compliquée,

« son impératif sera la simplicité absolue et le rythme en sera PURIFIÉ à l'extrême »⁶⁸.

De manière à ce que la musique se place sous l'entière tutelle de la politique ou de la morale. Les modes myxolydien ou lydien soutenus sont indignes d'être objet d'éducation en raison de leur caractère plaintif et déprimant. L'ionien et le pur lydien sont trop voluptueux, trop efféminés et doivent être exclus de son plan culturel. Seuls le Dorien, guerrier, exaltant, et le Phrygien paisible et même apaisant seront sauvegardés. Pire encore cette politique culturelle s'appliquera seulement aux futurs gardiens de la cité. Ainsi se présente la préfiguration du dirigisme culturel platonicien.

⁶⁷Platon., *La République*, trad. George LEROUX, Paris, GF Flammarion, 2004, p222

⁶⁸Denis Huisman., *L'esthétique*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je ?, 1998, p 15

Pour nous, l'esprit révolutionnaire de Platon ne lui a pas permis de mesurer la force et le danger de son entreprise. Sa politique culturelle fortement opposée aux tendances nouvelles et subversives, encourage la paresse intellectuelle et annihile tout esprit de recherche. Réduire la musique à la portion congrue qu'il préconise, c'est d'abord ignorer le fossé combien abyssale, qui existe entre écouter la musique et en faire usage; c'est ensuite oublier une de ses fonctions principales : une distraction noble comme le disait Aristote. La musique ne saurait être tout le temps, un moyen de méditation. La censure inhérente à l'esquisse platonicienne d'une politique de la culture, nous paraît la pire qui soit. Elle limite l'accès à la parole et étouffe toute initiative de création au nom de la sécurité et de la stabilité de l'Etat. On dirait que le code moral de Platon est strictement utilitaire : l'intérêt de l'Etat est le seul critère de la morale, qui n'est que l'hygiène politique. La conséquence de ce collectivisme est qu'on aboutit généralement à des Etats totalisant puisque l'Etat ne peut avoir tort pourvu qu'il soit fort.

Nous récusons aussi l'idée que cette musique soit un privilège de la classe des guerriers. Nous le soupçonnons de donner caution avant l'heure, au totalitarisme. Après la police des esprits, de la parole, et la radiation de certains compositeurs de fables, Platon préconise encore une éducation destinée à former des dirigeants-guerriers professionnels. Ces éléments renforcent notre conviction sur les relents totalitaires de la politique culturelle de Platon. Karl POPPER semble appréhender l'éthique totalitaire du philosophe grec lors qu'il écrit :

« S'il a été partisan de la domination absolue d'une classe sur les autres, son idéal n'était nullement l'exploitation des classes laborieuses par la classe supérieure, mais la stabilité de l'ensemble. Cependant, il ne reconnaissait la nécessité de limiter cette exploitation que pour une raison utilitaire : pour stabiliser le pouvoir de classe »⁶⁹.

⁶⁹ Karl POPPER, *Ibid.* p.95.

Mais les tendances qui se soucient d'une non-violation des privilèges de classe se rencontrent le plus couramment dans les régimes totalitaires. Chacun sait qu'à proprement parler le totalitarisme n'est pas un régime amoral puis que

« sa morale est celle de la société close ou de la tribu; son égoïsme n'est pas individuel, il est collectif »⁷⁰.

C'est à ce niveau d'analyse que nous étions, quand survint un élément qui nous a amené à remettre en discussion notre position. En définitive nous avons retenu que le bien public que vise l'institution de la cité juste est avant tout chez Platon, suspendu à l'application d'un droit d'ingérence absolue de l'État dans le domaine de la production d'œuvres culturelles, musicales. Chez lui, la liberté et la justice semblent rendre nécessaire et légitime une véritable censure prenant pour objet tout ce qui, selon nous, relève de la culture. Cette position de Platon ne devait pas rendre surprenant, le fait que nous démocrates d'aujourd'hui l'aient avec si peu de scrupule brûlé en l'accusant de donner caution, avant l'heure, au totalitarisme. Platon sait qu'en république l'intérêt général prime sur tout autre intérêt. Il est convaincu que la fin républicaine justifie tous les moyens et c'est pour ces raisons que le républicanisme en général, et parfois il est vrai pour des raisons plus consistantes, est régulièrement conspué et suspecté d'envelopper des rapports de force dans de prétendus rapports de Droit. L'idéal républicain d'une politique de l'Universel tirant sa légitimité de l'illégitimité de ses impositions mise souvent au service du particulier, n'en finit pas à l'heure actuelle d'être passé au crible d'un soupçon que rien ne peut définitivement dissiper. Est-ce à dire que le droit maquille toujours la force? Certainement pas ; car cela pourrait aussi signifier, comme la théorie de l'éducation et de la musique, autrement dit de la culture, le montre chez Platon, que nous tenons là, comme nous le disions, les termes d'une antinomie ne s'expliquant pas, fondamentalement, par des facteurs idéologico-politiques mais par la

⁷⁰*Ibid.* p 96.

contradiction interne qui structure la tension entre l'aspiration à la liberté individuelle et la réalisation d'une paix civile qui, rationnellement, ne peut se fonder que sur la défense de l'intérêt général justifiant, d'une part qu'on lui sacrifie les intérêts privés, et d'autre part que l'on s'autorise, au nom d'un savoir universel, à restreindre les libertés, à commencer par celle qui conditionne l'accès à la culture.

Face à cela, il s'impose aux producteurs d'œuvres de l'esprit en général et aux musiciens en particulier, une plus grande conscience professionnelle. Autrement, ils auront beau élaboré ambitieusement et prospectivement des plans de carrière, ceux-ci auront le plus malheureux des succès parce quotidiennement en butte à des censures par de-ci delà sévères et même très sévères.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

Ouvrages exploités.

- Aïvanhov O. M., *Création artistique et création spirituelle*, Paris, Prosveta, Coll. Izvor, 2009, 179p.
- Aristote, *Politique*, trad. Jean AUBONNET, Paris, Gallimard, 1993, 376p.
- Flacelière R., *L'amour en Grèce*, Paris, Hachette, 1960, 259p.
- Festugière A-J., *Epicure et ses dieux*, Paris, Puf, 1985, 132p.
- Homère., *L'Iliade*, Chants I à VI, trad. CH.GEORGIN et H.BERTHAUT, Paris, Hatier, 1958, 92p.
- Homère., *L'Odyssée*, trad. Marie-Rose ROUGIER, Paris, Hachette, Coll. Bibliocollège, 1999, 160p.
- Huisman D., *L'esthétique*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je ?, 1998, 127p.
- Kant E., *Réponse à la question : qu'est-ce que les Lumières ?*, in *Vers la paix perpétuelle-Que signifie s'orienter dans la pensée ?-Qu'est-ce que les Lumières?*, trad. Jean-François POIRIER et Françoise PROUST, Paris, GF Flammarion, 1991, pp. 42-51, 206p.
- Laërce D., *Vies et doctrines des philosophes illustres*, trad. J-F Balaude « et al », Paris, Librairie Générale Française, Coll. Livre de poche, Avril 2009, 1398p.
- Marrou H-I., *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Tome I, Paris, Seuil, 1948, 436p.
- MOSSE C., *La Grèce archaïque d'Homère à Eschyle*, Paris, Seuil, 1984, 186p.
- Platon., *Timée* in *Timée-Critias*, trad. Luc BRISSON, Paris, GF Flammarion, 1992, pp. 9-306, 438p.
- Platon., *La République*, trad. George LEROUX, Paris, GF Flammarion, 2004, 801p.

- Platon., *Les Lois* in Oeuvres complètes, trad. Léon ROBIN, Paris, Gallimard, Tome II, 1950, pp. 635-1131, 1671p.
- Popper K., *La société ouverte et ses ennemis*, trad. Jacqueline BERNARD et Philippe MONOD, Tome I, Paris, Seuil, 1979, 256p.
- Spinoza., *Traité théologico-politique*, trad. Charles APPUHN, Paris, GF Flammarion, 2012, 380p.

Dictionnaire exploité.

- *Dictionnaire Hachette encyclopédique* 1998.

Ouvrages consultés.

- Chevalier J., *Histoire de la pensée*, Tome I, Paris, Flammarion, 1935, 407p.
- Eslin J-C., *Hannah Arendt L'obligée du monde*, Paris, Michalon, 1996, 123p.
- Ferry L., *Homo Aestheticus, L'invention du goût à l'âge démocratique*, Paris, Librairie Générale Française, Coll. Biblio essais, 2006, 470p.
- Fumaroli M., *La Querelle des Anciens et des Modernes*, Paris, Gallimard, Coll. Folio classique, 2001, 893p.
- Gagnepain B., *La musique française du Moyen-âge et de la Renaissance*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je ?, 1993, 128p.
- Guillebaud J-C., *Le goût de l'avenir*, Paris, Seuil, 2006, 370p.
- Hamilton E., *La mythologie*, trad. Abeth de Beughem, Belgique, Marabout, 2011, 450p.
- Nietzsche, *Seconde considération intempestive*, trad. Henri ALBERT, Paris, GF Flammarion, 1998, 187p.
- Ramaut-Chevassus B., *Musique et postmodernité*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je ?, 1998, 127p.
- Richard J-P., *Poésie et profondeur*, Paris, Seuil, 1976, 250p.
- Rousseau JJ., *Lettre à d'Alembert*, Paris, GF Flammarion, 1967, 250p.
- Rudel J., *Les grandes dates de l'histoire de l'art*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je ?, 1998, 127p.

TABLE DES MATIERES

DEDICACE	
REMERCIEMENTS	2
SOMMAIRE	3
INTRODUCTION	5
CHAPITRE PREMIER : HOMERE COMME BASE DE LA THEORIE	8
PLATONICIENNE DE L'EDUCATION MUSICALE	8
1-1-Clarifications préliminaires	8
1-1-1- Homère et l'éducation grecque archaïque.....	8
1-1-2-Les genres mineurs en éducation grecque traditionnelle	11
1-2- De la construction de la cité juste.....	13
1-2-1- De la cité coupable d'injustice à la cité juste.....	13
1-2-2- La justice comme harmonie et équilibre	14
CHAPITRE DEUXIEME : ART MUSICAL ET POLICE D'ETAT.....	16
2-1- De la justice à la musique.....	16
2-1-1- De l'harmonie à la musique	16
2-1-2- Les visages de la musique chez Platon	18
2-2-1- Expurgation de la littérature archaïque.....	22
2-2-2- Censure d'Etat et réglementation de la musique.....	29
CHAPITRE TROISIEME : SUR L'IDENTITE REELLE DE L'EDUCATION.....	32
MUSICALE DE PLATON.....	32
3-1- L'éducation musicale chez Platon clairvoyance ou ineptie politique ?	32
3-1-1- L'éducation musicale chez Platon, une clairvoyance ?.....	32
3-1-2- Censure de l'art musical : une caution au totalitarisme ?	39
3-2- Au-delà des antinomies de la Raison	47
CONCLUSION	50
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.	55